



Stratégie de développement de la commune de BEN GUERDANE

Mars 2020

Stratégie de développement de la commune de BEN GUERDANE

Mars 2020

Préambule

La Tunisie s'est engagée pleinement sur la voie de la décentralisation ; le Code des Collectivités Locales et les élections municipales de 2018 ont conféré à l'échelon municipal de nouvelles prérogatives et de nouveaux périmètres de responsabilité qui l'installent définitivement comme acteur référent de la gouvernance locale.

Ce guide de pilotage s'inscrit dans le cadre du programme IDEMA « Initiative pour une Décentralisation Efficace et des Municipalités Attractives », réalisé par CILG VNG International et financé par le Ministère des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas. Ce document vient consigner les résultats de la démarche de renforcement de capacités de la commune de Benguerdane en matière de stratégie de développement territorial (communément désignée par SDV, pour Stratégie de Développement de la Ville). Il s'agit d'aiguiller la commune bénéficiaire pour l'amener à développer une stratégie de planification territoriale pertinente, organisée et participative, exprimant une vision stratégique construite collectivement, et appropriée par le pouvoir local et la société civile.

Table des matières

I- CADRE DE LA MISSION D'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE BEN GUERDANE	6
I.1-CADRE DE LA MISSION	6
I.2- OBJECTIFS DE LA MISSION	7
I.3-APPROCHE METHODOLOGIQUE	8
I.3.1- Le diagnostic territorial	9
I.3.2- La vision territoriale	10
I.3.3- Le cadre stratégique	11
I.3.4- La planification	13
I.3.5- La gouvernance de la stratégie de développement territorial	14
I.4- LE CONTEXTE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE DE BEN GUERDANE	14
II- LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL	17
II.1- QUALITE DE VIE ET ACCES AUX SERVICES PUBLICS	17
II.1.1- Une croissance démographique soutenue et des disparités entre les secteurs et entre le milieu urbain et le milieu rural	17
II.1.2- des conditions d'habitat globalement satisfaisantes et qui s'améliorent	19
II.1.3- Un niveau d'équipement satisfaisant mais la qualité et l'accès aux services publics sont à améliorer	20
II.1.4- Une population jeune dont les besoins spécifiques sont importants	21
II.1.5- les principaux enjeux de développement dans le domaines de la qualité de vie et accès aux services publics	21
II.2- INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	22
II.2.1- Une bonne connexion régionale et nationale mais une faible accessibilité du territoire communal	22
II.2.2- Les réseaux d'infrastructure	24
II.2.3- Les équipements socio-collectifs : une répartition spatiale facteur d'inégalités	25
II.2.4- Urbanisme et aménagement du territoire	28
II.2.5- les principaux enjeux de développement dans le domaines des Infrastructures, équipements et aménagement	32
II.3- L'ECONOMIE LOCALE	32
II.3.1- L'emploi, prédominance du commerce	32
II.3.2- Les secteurs économiques	33
II.3.3- L'économie frontalière : le commerce parallèle	37
II.3.4- les principaux enjeux de développement du domaine de l'économie locale	39
II.4- L'ENVIRONNEMENT	40

II.4.1- L'environnement naturel, une forte sensibilité à la désertification	40
II.4.2- Un environnement urbain à améliorer	41
II.4.3- les principaux enjeux de développement du domaine de l'environnement	42
II.5- LA VISION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE BEN GUERDANE	43
II.5.1- les problématiques de développement territorial	43
II.5.2- Les axes de la stratégie territoriale de Ben Guerdane	44
II.5.3- la vision territoriale	46
III- LA PLANIFICATION STRATEGIQUE	47
III.1- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES	47
III.1.1- un pôle économique intégré dans son environnement régional et ouvert aux échanges internationaux	47
III.1.2- Une ville attractive (un centre de services à la population et aux entreprises)	48
III.1.3- Une meilleure qualité de vie pour toutes les catégories de la population et dans tous les quartiers	48
III.1.4- un développement local durable	48
III.1.5- tableau des objectifs spécifiques	49
III.2- LE PLAN D'ACTION	50
III.2.1- AXE 1 : un pôle économique intégré dans son environnement régional et ouvert aux échanges internationaux	51
III.2.2- AXE 2 : une ville attractive (un centre de services à la population et aux entreprises)	53
III.2.3- AXE 3 : une meilleure qualité de vie pour toutes les catégories de la population et dans tous les quartiers	54
III.2.4- AXE 4 : un développement local durable	55
III.2.5- Synthèse du plan d'action	56
IV- LE PILOTAGE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	58
IV.1- LA STRUCTURE DE PILOTAGE	58
IV.2- ROLES ET RESPONSABILITES DE LA STRUCTURE DE PILOTAGE	59
IV.2.1- Le comité de pilotage politique	59
IV.2.2- Le comité de pilotage stratégique	60
IV.2.3- Les groupes de travail	61
IV.2.4- Le secrétariat du comité de pilotage	61
IV.3- OUTILS ET INSTRUMENTS DE PILOTAGE	62
IV.3.1- Les tableaux de bord de pilotage	62

I- CADRE DE LA MISSION D'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE BEN GUERDANE

I.1- CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

Cette mission relative à l'élaboration de la stratégie de développement de la commune de Ben Guerdane s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme IDEMA, une initiative réalisée grâce à un appui financier du gouvernement du Royaume des Pays Bas. Ce Programme sera mis en œuvre avec l'appui, en Tunisie, du Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante (CILG-VNG International). Il s'articule autour de trois composantes stratégiques, qui visent à terme le renforcement des acteurs centraux et locaux de conduite et de mise en place du processus de décentralisation et sa pérennisation, à savoir :

- Un appui au ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et au ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire afin de renforcer leurs capacités à conduire le processus de décentralisation, fédérer les différents acteurs pour sa réussite et mettre en place les stratégies et réformes nécessaires à son opérationnalisation.
- Une assistance technique aux communes cibles en vue de promouvoir leur développement économique, d'améliorer la qualité de leurs services et de les appuyer dans la compréhension et la mise en œuvre de leurs nouvelles compétences.
- Une promotion à la participation citoyenne

dans l'élaboration des documents de planification et de gestion de l'espace, visant une meilleure intégration des jeunes, des femmes et des populations.

La présente mission s'inscrit dans le cadre de la composante 2 et vise à doter la commune de Ben Guerdane d'une stratégie de Développement de Ville. La Stratégie de Développement de Ville (SDV) est un outil de promotion et de planification de la ville par la définition d'une vision à long terme, l'identification des axes stratégiques de son développement futur et l'élaboration d'un plan d'action définissant des programmes et des projets échelonnés sur le court et moyen termes. La SDV est élaborée sur la base d'un diagnostic multisectoriel traitant des thèmes urbains, économiques, sociaux, culturels, environnementaux et de gouvernance, tout en veillant à prendre en considération les thématiques relatives au genre et aux jeunes. Elle est conduite selon un processus participatif intégrant l'ensemble des acteurs locaux (publics, privés, société civile...) afin de garantir un développement durable du territoire.

L'élaboration de la stratégie de développement de Ben Guerdane s'inscrit dans les activités de l'axe assistance technique aux communes cibles en vue de promouvoir leur développement économique, d'améliorer la qualité de leurs services et de les appuyer dans la compréhension et la mise en œuvre de leurs nouvelles compétences ; elle a été

identifiée par suite d'un appel à candidature et constitue donc une réponse à une demande et à un besoin exprimé par la commune.

Il est à noter que la commune de Ben Guerdane a bénéficié de l'appui du Programme d'Empowerment des Communes-PEC, mis en œuvre par CILG-VNG

International et la FNVT et bénéficiant du financement de l'Union Européenne, pour l'élaboration de la vision territoriale de Ben Guerdane. La présente mission se base sur la vision territoriale co-élaborée par les acteurs locaux pour développer la stratégie territoriale avec les mêmes groupes de travail.

I.2- OBJECTIFS DE LA MISSION

La constitution de 2014 et le code des collectivités locales de 2018 attribuent aux collectivités locales un rôle crucial dans le développement local et comportent un ensemble de dispositions permettant aux autorités locales d'assurer leurs compétences. Ces dispositions sont entrées en vigueur dans un contexte caractérisé par l'aggravation des dysfonctionnements que connaissent les communes tunisiennes.

L'un des objectifs majeurs de la décentralisation est la promotion du développement local. Les réformes en cours pour l'opérationnalisation du chapitre 7 de la constitution sont globalement sur la bonne voie.

Le découpage communal, les différentes formes de partenariat, de coopération et de contractualisation, la participation des citoyens et les nouveaux instruments de planification territoriale stratégique constituent les ingrédients indispensables d'une nouvelle gouvernance territoriale qui s'appuie sur l'implication et l'engagement de tous les acteurs.

Malgré la faiblesse des moyens et des ressources, la constitution a promu les communes au statut de l'acteur clé du développement local. Les principes d'autonomie, de subsidiarité et de libre administration attribuent aux communes la responsabilité de piloter le développement territorial.

La stratégie de développement de ville en tant qu'instrument d'orientation élaboré selon l'approche prospective dans l'objectif d'anticiper le développement territorial futur et ne pas le subir, trouve toute sa justification si elle est perçue comme un instrument fédérateur pour tous les acteurs intervenant sur le territoire communal. C'est bien ce que les termes de référence visent à travers les exigences relatives à l'adoption d'une démarche participative appuyée par une expertise de qualité.

Au-delà de la production d'un document de planification stratégique, la présente mission aura pour objectifs de :

- Motiver les membres du conseil municipal et assurer dès le départ le portage politique du projet .
- Motiver l'engagement de tous les acteurs du territoire dans l'élaboration de la stratégie .
- S'assurer de l'appropriation de la stratégie par tous les acteurs du territoire .

Conformément aux termes de référence, les objectifs spécifiques de la mission d'appui à la commune de Ben Guerdane à travers l'élaboration de la stratégie de développement territorial sont :

- Doter la commune d'une vision à long terme, d'un cadre stratégique et de plans d'action à court et moyen terme pour le développement durable de son territoire, qui soient adaptés au contexte local et menés selon une approche participative ;
- Renforcer les capacités de gestion et de planification urbaine de cette commune en lui permettant de mieux identifier ses besoins, de fixer ses orientations stratégiques et les transformer en plan d'action et en projets de développement.
- Renforcer les capacités de dialogue des acteurs locaux entre eux ainsi qu'avec les institutions régionales et nationales afin de permettre aux autorités locales et aux acteurs non gouvernementaux de jouer un rôle actif dans la prise de décision.

Les résultats attendus de cette mission d'appui à la commune de Ben Guerdane dépassent la production d'un rapport d'expert sur le

développement futur de la commune et expriment une volonté de renforcement des capacités des acteurs locaux, au niveau personnel, de l'organisation, des coopérations et des conditions cadre pour l'opérationnalisation.

I.3- APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche proposée pour élaborer les stratégies de développement territorial comporte cinq étapes :

- Un diagnostic territorial participatif et stratégique ;
- Une identification des axes stratégiques et une formulation de la vision territoriale ;
- Une déclinaison des axes stratégiques en objectifs spécifiques ciblant des résultats à atteindre
- Une identification des actions et des projets et leur organisation dans un cadre de planification à court et moyen terme
- Un cadre de gouvernance étayé par une structure de pilotage et des instruments de suivi - évaluation du processus de la stratégie.



Illustration 1: Les étapes de la démarche d'élaboration de la stratégie

1.3.1- le diagnostic territorial

Le diagnostic territorial est le point de départ pour l'élaboration d'un projet de territoire. Pour construire un projet il faut d'abord faire un état des lieux de la situation initiale en effectuant une analyse partagée et globale du territoire et des thématiques considérées. Dans la démarche retenue, l'implication des acteurs locaux est essentielle. Outre l'objectif de compléter l'état des lieux par des informations contextuelles, cette démarche de diagnostic territorial est pensée avant tout comme un processus participatif d'apprentissage ayant pour objectif d'augmenter le pouvoir d'agir (empowerment) des participants et la capacité de s'organiser en vue d'agir collectivement pour le développement du territoire. Cette démarche permettra également l'émergence d'une dynamique endogène de prise de décision concertée sur le territoire.

Le diagnostic repose sur trois axes complémentaires :

- L'analyse qualitative
- L'analyse quantitative
- L'analyse SWOT

L'analyse qualitative vise à recueillir la perception des acteurs via des groupes de travail, ateliers-débats, visites de terrain, consultations ciblées et questionnaires ; il s'agit d'identifier au préalable les différents acteurs / parties prenantes du territoire afin de les impliquer dès le début dans cette partie qualitative et dans la dynamique du projet. Pour ce faire, le lancement des activités a comporté un entretien avec M. le maire de Ben Guerdane et des échanges avec les élus pour identifier les domaines prioritaires du diagnostic et dresser une première carte des acteurs à impliquer dès le début du processus. L'analyse qualitative a été complétée par des entretiens avec les services déconcentrés de l'état et les concessionnaires des réseaux au niveau régional.

L'analyse quantitative vise à collecter des données donnant ainsi une première image de l'existant; elle vient étayer et/ou éclaircir les perceptions des acteurs. Pour ce faire, une collecte de données, de documents, d'études et de rapports a été effectuée ; ces matériaux ont été analysés et traités pour élaborer la première version de l'état des lieux présenté et discuté au démarrage du premier atelier organisé dans les locaux de la commune de Ben Guerdane.

L'analyse swot consiste à renseigner la matrice des atouts, contraintes, opportunités et menaces pour le développement du territoire. Ce travail s'appuie sur l'état des lieux et les perceptions, les représentations et les connaissances qu'ont les parties prenantes du contexte de la commune.

Pour réussir cet exercice il faut beaucoup d'itérations et de questionnements. Dans la case des atouts on doit trouver les leviers pour le développement ; celle des contraintes identifie les freins au développement. La case des opportunités comporte les occasions qui se présentent dans l'environnement de la commune et les signes de changements dans le futur qui invite les acteurs à adopter une posture proactive. Les menaces expriment des risques selon des niveaux de gravité et d'effet potentiel sur le développement de la région, pouvant aller jusqu'à la rupture du modèle de développement territorial actuel.

PRINCIPE DE L'ANALYSE SWOT

		Regard prospectif (le futur) →	
		Opportunités	Menaces
Regard rétrospectif (le passé / présent) ↑	Forces/atouts	Exploiter les forces pour mieux saisir les opportunités	Utiliser les forces pour surmonter, réduire les menaces
	Faiblesses	Exploiter les opportunités pour éviter, prévenir les faiblesses	Leçons apprises des faiblesses pour éviter les menaces

Illustration 2: Principe de l'analyse SWOT

1.3.2- La vision territoriale

L'identification des axes stratégiques

Dans cette partie, les participants se concentrent sur la matrice swot pour trouver des liens pertinents entre les atouts, les contraintes, les opportunités et le menace dans chaque domaine d'en tirer des enjeux pertinents. Plus le nombre d'enjeux identifiés est grand, plus on aura de possibilités d'identifier des enjeux fédérateurs qui expriment des intérêts et des préoccupations partagés par la majorité des acteurs.

Une fois les listes d'enjeux discutées, complétées et validées en plénières, il faut procéder par priorisation pour n'en retenir que les enjeux principaux. Il n'existe pas de bonnes ou de mauvaises techniques de priorisation; l'essentiel est de respecter les appréciations de tous les participants.

Le passage des enjeux aux axes stratégiques vise à créer la transversalité entre les domaines, rechercher les complémentarités et la cohérence des enjeux et faire émerger une vision prospective réaliste du futur de la commune. Comme dans l'exercice de l'analyse swot, la réorganisation des enjeux pour former les axes stratégiques repose en grande partie sur l'intuition, l'expérience des participants et l'intelligence collective.

La vision

L'approche retenue part des axes pour formuler la vision territoriale de la commune de Ben Guerdane. Elle a l'avantage d'exprimer un futur souhaité et possible. C'est une vision réaliste qui a un sens pour les différentes parties prenantes et pour le citoyen.

Pour mieux assurer l'articulation entre la vision et sa déclinaison opérationnelle en stratégie de développement local, les axes de la stratégie sont encadrés par des principes, des orientations et des recommandations dont il faut tenir compte dans les prochaines étapes.

1.3.3- Le cadre stratégique

Les enjeux, la vision et les axes stratégiques seront les ingrédients de base pour concevoir un cadre stratégique, définir les moyens et les ressources nécessaires, établir une planification à court terme et prévoir des mesures pour la gouvernance de la stratégie de développement territorial.

La démarche de planification proposée est à la fois stratégique, participative et opérationnelle; elle permet de motiver l'engagement des parties prenantes dans un processus de changement pour un meilleur développement de la commune.

PROCESSUS DE PLANIFICATION

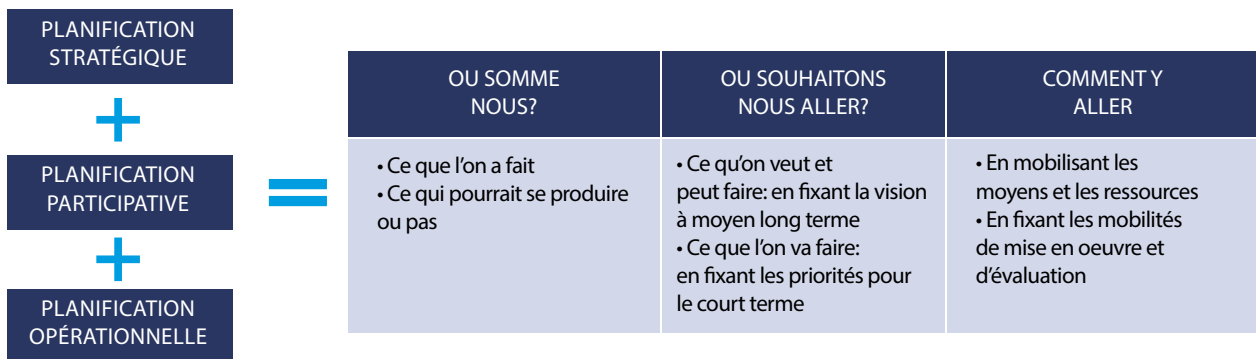


Illustration 3: Le processus de planification

La méthodologie de l'élaboration du cadre stratégique du projet de la stratégie de développement territorial combine la méthode du cadre logique pour, notamment bien cibler les objectifs stratégiques spécifiques et l'approche par les résultats qui permet de vérifier le lien de cause à effet entre les activités (actions/programmes) et les objectifs spécifiques.

LE PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUE

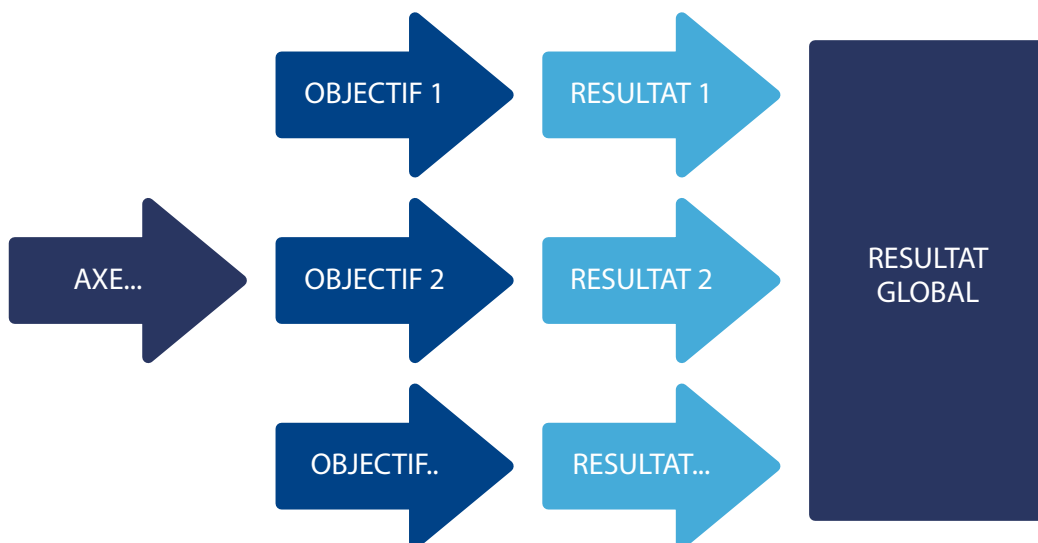


Illustration 4: Processus d'identification des objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques sont des déclinaisons des axes de la stratégie de développement territoriale qui expriment les résultats finaux à atteindre et orientent l'identification des actions et programmes (les moyens) qui permettent de les atteindre.

L'identification des objectifs stratégiques sera réalisée en groupes de travail. Les participants seront accompagnés et orientés dans la production d'idées de formulation des objectifs stratégiques. Les idées sont partagées et enrichies par les groupes et lors des restitutions en plénières.

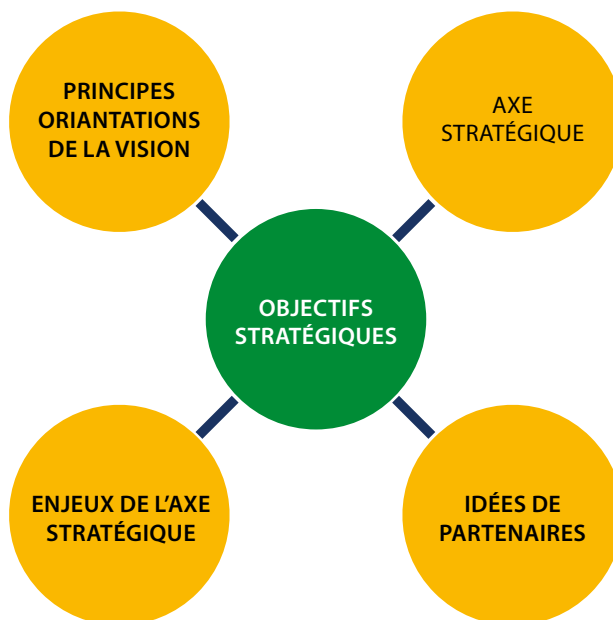


Illustration 5: Outil pour identifier des objectifs pertinents

Pour bien identifier des objectifs stratégiques pertinents les participants doivent chercher des liens avec les éléments dégagés dans les étapes précédentes du processus d'élaboration de la stratégie territoriale :

- Les axes qui constituent un cadre d'orientation ;
- Les enjeux qui expriment les défis à affronter ;
- Les principes, les orientations et les recommandations qui guide l'opérationnalisation de la stratégie ;
- Les propositions préparées par les partenaires, éventuellement partagés avec un grand nombre d'adhérents/membres.

La formulation des objectifs est une étape cruciale du processus de planification stratégique. Ce facteur devrait faciliter la mesure des résultats spécifiques découlant des actions et programmes de la stratégie de développement territorial. Un objectif mal défini constitue un obstacle à la vérification de l'atteinte des résultats. Il faut éviter les objectifs vagues qui conduisent à des interprétations douteuses.

Les objectifs spécifiques doivent être :

Spécifiques : clair, net, sans ambiguïté d'interprétation, compréhensible

Mesurables : par un indicateur

Atteignables : dans les limites imposées par les moyens / les ressources et les délais

Réalistes : par rapport au problème à résoudre

Temporellement définis : avoir une date pour atteindre le résultat

1.3.4-La planification

Par action on entend un ensemble d'activités cohérentes et coordonnées entre elles pour atteindre les objectifs stratégiques spécifiques. Les actions ne sont pas nécessairement de nature matérielle (construction, route etc.); il peut s'agir d'actions de nature immatérielle (création d'une structure technique, une campagne de promotion touristique, etc).



Illustration 6: outil pour définir les actions

Pour chaque action, il faudra préciser :

- La date ou période de réalisation
- Le coût estimatif
- Les intervenants/acteurs impliqués
- Le cadre de planification/mise en œuvre

La stratégie de développement territorial n'est pas un instrument de planification légal(formel) en Tunisie; son élaboration est entièrement volontaire. La commune n'est pas obligée de se doter d'un tel instrument.

Par conséquent il n'y a pas de cadre spécifique pour la programmation et la mise en œuvre des actions qui émergent de la stratégie de développement territorial. Son opérationnalisation et la mise en œuvre de ses actions nécessitent l'insertion dans l'un des cadres formels existants (plan d'investissement communal, plan régional de développement, plans sectoriels).

Cependant ces cadres de planification sont rigides, standardisés et n'autorisent pas nécessairement l'insertion d'action visant le développement des ressources immatérielles du territoires (la coopération entre acteurs, la confiance, l'envie de continuer la scolarité chez les jeunes, etc.), ou des actions innovantes répondant à des nouveaux défis. Cette catégorie d'actions fera l'objet d'une réflexion collective pour construire des cadres de mise en œuvre appropriés.

Les actions identifiées seront priorisées sur la base de critères objectifs à établir avec les participants. Ces critères sont d'ordre technique, politique, social, économique, financier etc;

Un plan d'action à court terme (5 ans) sera établi en tenant compte du travail de priorisation effectué en amont.

Des fiches d'actions (5 à 10 fiches) seront élaborées par les participants.

1.3.5 - La gouvernance de la stratégie de développement territorial

La question de la gouvernance de la stratégie de développement territorial est cruciale pour son opérationnalisation et son pilotage.

Cette question sera discutée avec les acteurs locaux. Une première proposition consiste à travailler sur la constitution d'un comité de pilotage au niveau local et d'un comité technique. Les participants seront en charges de proposer pour chaque comité :

- Les modalités de création
- La composition
- Les missions
- Les modalités de fonctionnement

1.4- LE CONTEXTE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE DE BEN GUERDANE

La commune de Ben Guerdane bénéficie d'une situation particulière à la fois frontalière avec la Lybie et littorale entre la mer et le désert. Elle s'étend sur la partie littorale de la plaine de Jeffara, historiquement territoire de peuplement nomade. Le premier noyau de sédentarisation a été créé par les autorités coloniales en 1897 autour du souk.

Ainsi avant l'établissement des frontières avec la Lybie en 1911 par les autorités coloniales, la Jeffara était le territoire ouvert occupé par des confédérations tribales dont les Werghemma principalement dans la partie est de la plaine. La délimitation des frontières n'a pas affecté les liens sociaux qui, selon l'évolution du contexte politique et économique dans les deux pays, jouent un rôle important dans le fonctionnement des frontières.

Les facteurs naturels ont une influence considérable sur l'organisation et le fonctionnement du territoire dans la plaine de Jeffara. Les zones humides et les parcours occupent une grande superficie. L'oliveraie s'est développée autour de l'agglomération et constitue la principale spéculation dans cette région caractérisée par un important déficit hydrique et une mauvaise qualité des ressources en eau.

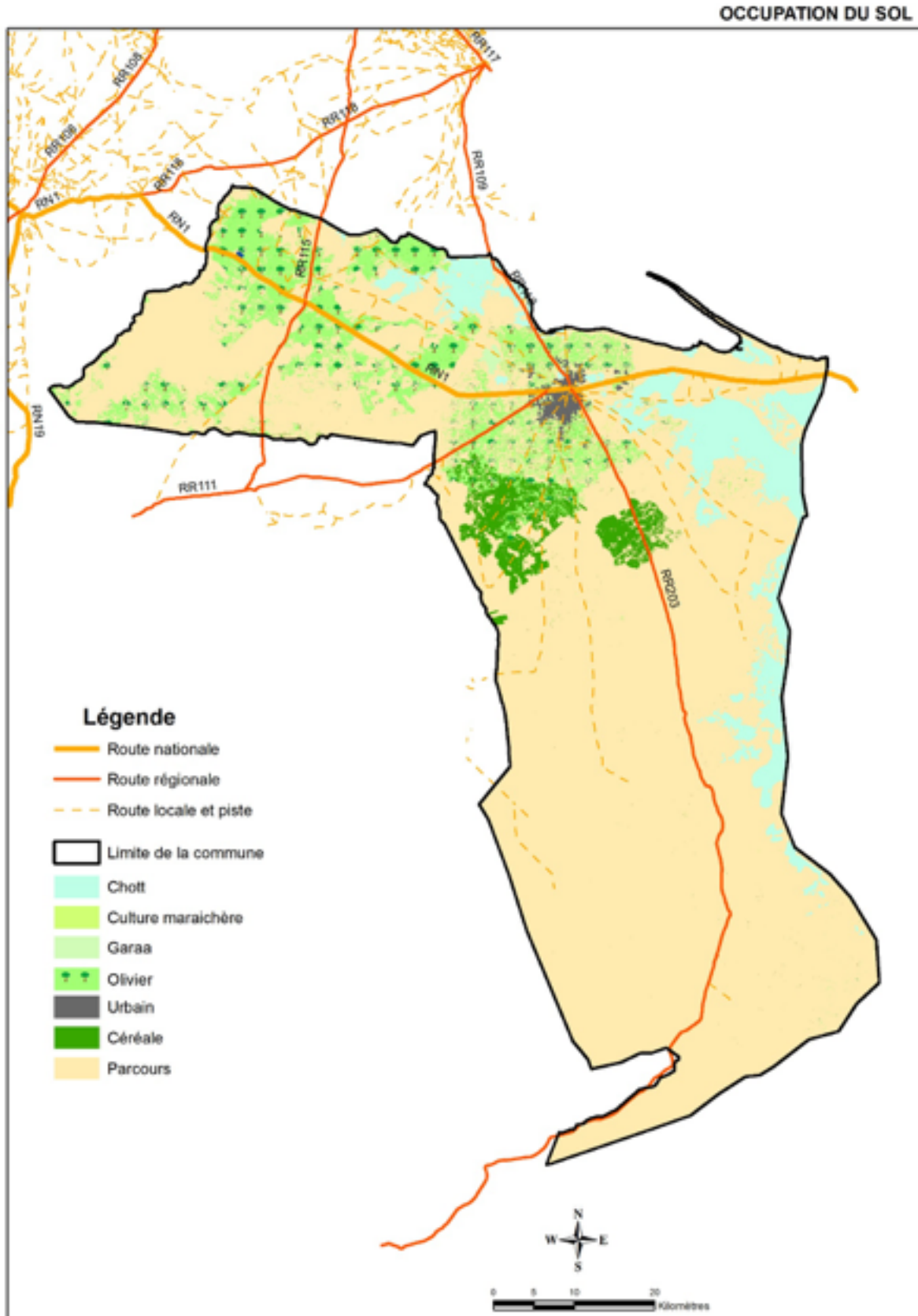
La commune de Ben Guerdane compte 83000 habitants et s'étend sur 4732 Km², soit respectivement 16,7% de la population du gouvernorat et 51,6% de sa superficie. Ben Guerdane est une commune frontalière ; elle est limitée au sud par la Lybie, à l'Est par la mer méditerranée, au Nord par les délégations de Zarzis et Médenine sud et à l'Ouest par le gouvernorat de Tataouine.

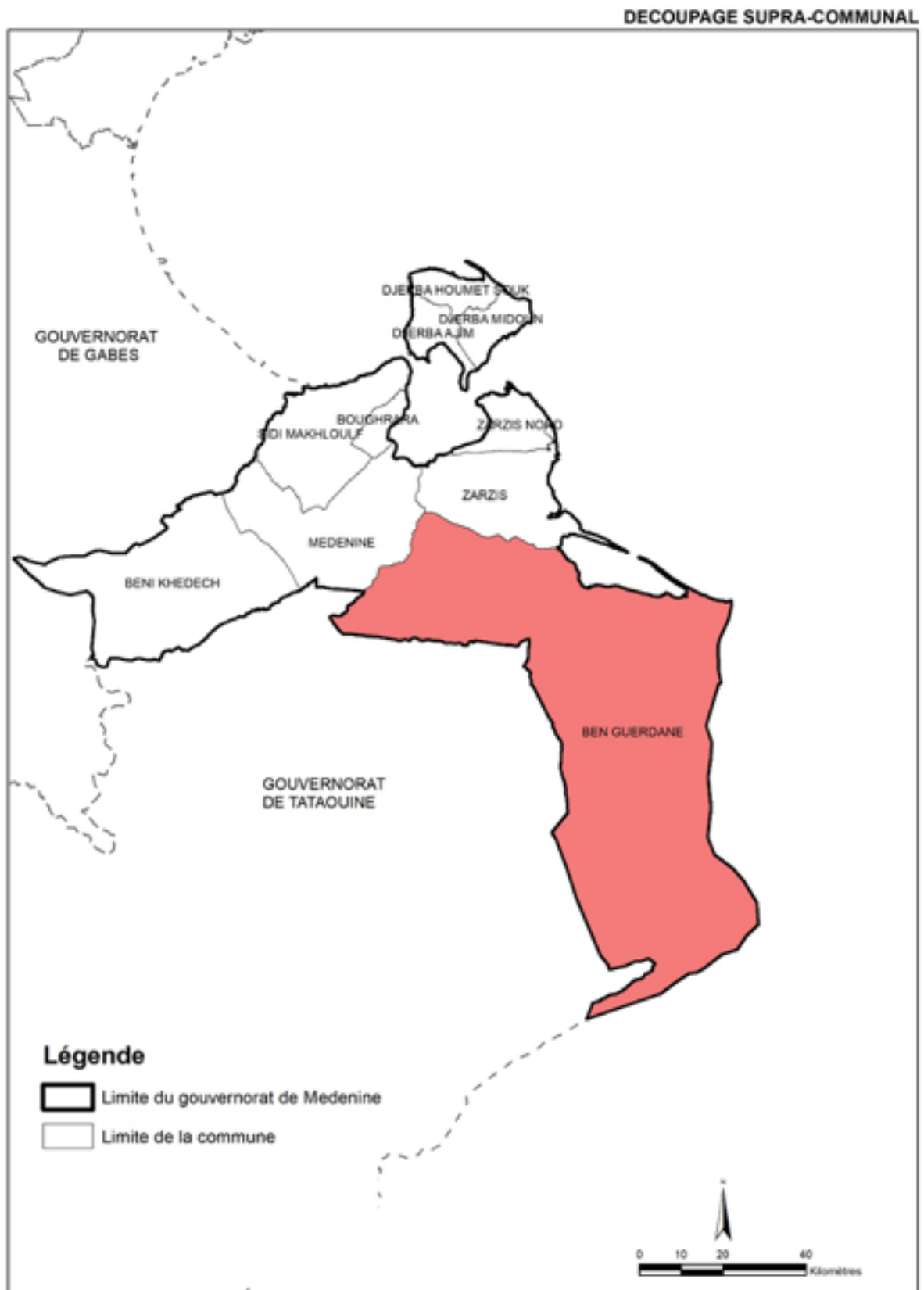
L'organisation spatiale du peuplement est marquée par la concentration de la population dans la ville de Ben Guerdane ; les deux noyaux ruraux qui se détachent de l'agglomération, Neffatia et Chahbania connaissent actuellement un mouvement de dépeuplement accentué.

L'économie de cette commune est fortement marquée par le commerce, liée à une culture locale

d'échanges très ancienne, qui se prolonge actuellement au-delà des frontières et qui prospère hors des circuits « légaux ».

Cette présentation succincte du contexte de la commune de Ben Guerdane justifie en grande partie la nécessité de mettre en place une stratégie de développement local.





Carte n° 2: découpage administratif du gouvernorat

II- LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

II.1-QUALITE DE VIE ET ACCES AUX SERVICES PUBLICS

Ce domaine couvre la dynamique du peuplement, les conditions d'habitat, l'activité et l'emploi et globalement le niveau de vie de la population.

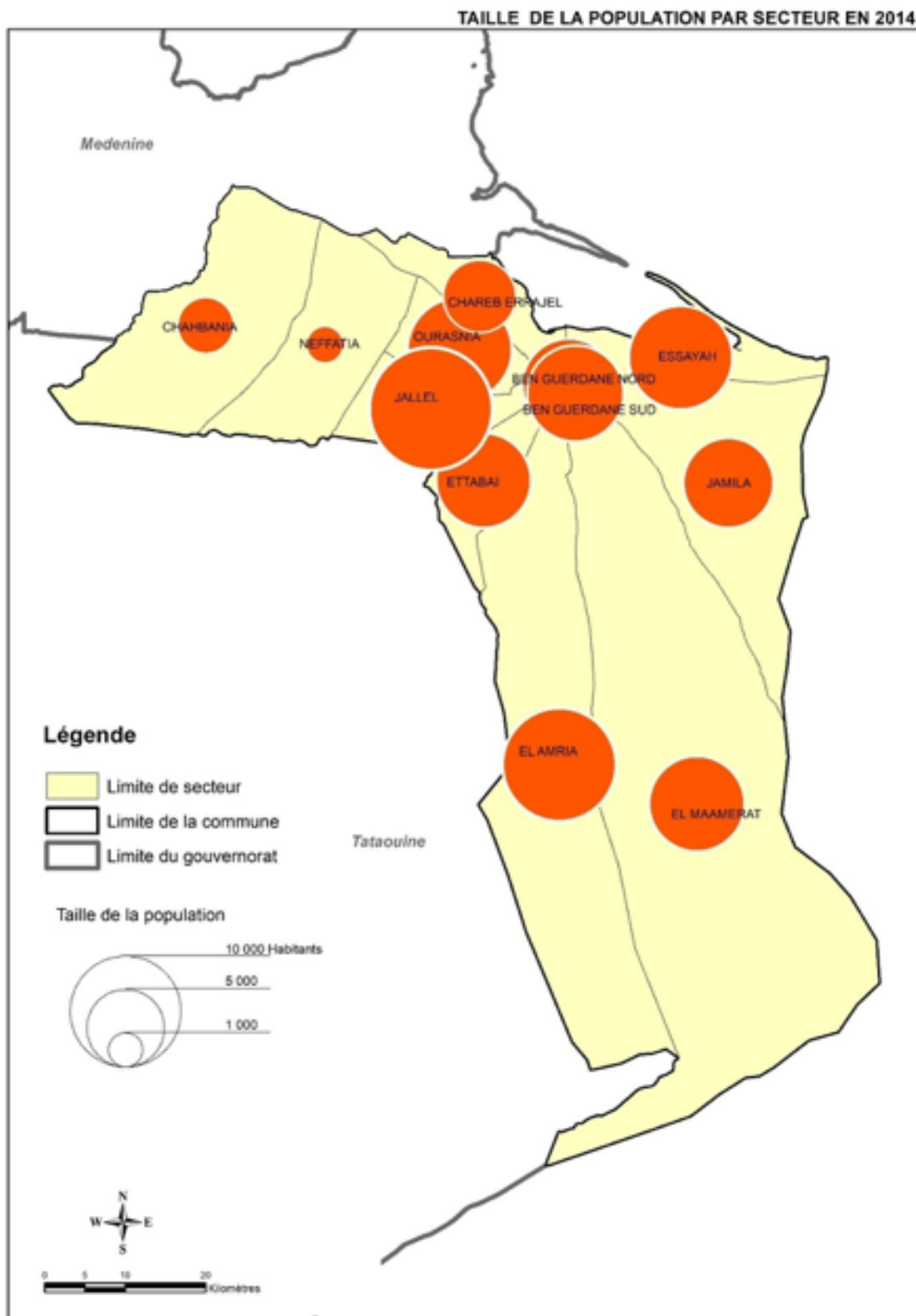
II.1.1 - Une croissance démographique soutenue et des disparités entre les secteurs et entre le milieu urbain et le milieu rural

La commune de Ben Guerdane compte près de 80000 habitants, et enregistre une croissance soutenue au taux annuel moyen de 1,2% entre 2004 et 2014. Cette croissance n'est pas homogène ; des disparités importantes caractérisent la dynamique démographique au niveau des secteurs.

Tableau N°1: Les disparités de la dynamique démographique

Dynamique de croissance	Secteur	Population en 2014	Taux annuel moyen
Population en diminution	Neffatia	996	-2,79
	Chahbania	2401	-1,94
Croissance inférieure à la moyenne	Ben Guerdane nord	6708	0,95
	Ben Guerdane sud	7160	0,48
	Chareb Er Rajel	4108	0,50
	Sayeh	8312	1,10
Croissance supérieure à la moyenne	Jmila	6173	2,05
	Maamrat	7038	2,34
	Amria	9970	1,97
	Ettabai	6886	1,21
	Jallel	11739	1,54
	Ourasnia	8421	1,31
	Total commune	79912	1,20

Source : Recensement général de la population et de l'habitat, INS - 2014



Carte n° 3 : Population de la commune de Ben Guerdane par Secteur (%)

La croissance démographique est plus élevée dans le milieu urbain périphérique. Les zones rurales connaissent une forte mobilité se traduisant par une faible croissance démographique et un solde migratoire négatif.

Tableau N°2: Evolution de la population par milieu

	Année 2004	Année 2014	Taux d'acc (%)
Population urbaine	58101	66564	1,37
Population rurale	12806	13345	0,41
Population totale	70907	79909	1,20

Source : recensement général de la population et de l'habitat- INS - 2004 et 2014

Malgré une croissance démographique proche de la moyenne nationale, la commune affiche le profil d'un territoire répulsif. Le solde migratoire était de (- 1037 individus) entre 2009 et 2014. L'emploi reste le facteur principal de l'émigration.

II.1.2 - Des conditions d'habitat globalement satisfaisantes et qui s'améliorent

On compte sur tout le territoire de la commune de Ben Guerdane 21053 logements en 2014. Le nombre de logements augmente dans tous les secteurs y compris ceux qui enregistrent une croissance négative de la population.

Tableau N°3: Croissance du nombre de logements

Secteur	1994	2004	2014	Taux d'acc (94-2004)	Taux d'acc (2004-2014)	Taux d'acc (1994-2014)
Ben Guerdane nord	1443	1563	2082	0,80	2,91	1,85
Ben Guerdane sud	1382	1631	2126	1,67	2,69	2,18
Ourasnia	1480	1746	2195	1,67	2,31	1,99
Neffatia	343	341	300	-0,06	-1,27	-0,67
Chahbania	727	823	861	1,25	0,45	0,85
Chareb Er Rajel	642	919	1122	3,65	2,02	2,83
Sayeh	1195	1589	2170	2,89	3,17	3,03
Jmila	827	1012	1608	2,04	4,74	3,38
Maamrat	1027	1275	1776	2,19	3,37	2,78
Amria	1364	1704	2322	2,25	3,14	2,70
Ettabai	947	1262	1579	2,91	2,27	2,59
Jallel	1537	2143	2912	3,38	3,11	3,25
Total	12914	16008	21053	2,17	2,78	2,47

Source : recensement général de la population et de l'habitat - INS – 1994 - 2004 - 2014

Les secteurs périurbains de la ville de Ben Guerdane enregistrent les taux d'accroissement des logements les plus élevés. Les ménages de la commune résident dans des logements spacieux du type dar arbi ou villa et sont assez bien desservis en électricité et en eau potable. Cependant, l'absence de branchements au réseau d'assainissement et l'inexistante d'une desserte en gaz naturel constituent les deux principaux domaines d'intervention à développer pour l'amélioration des conditions de vie dans la commune.

Tableau N°4 : Desserte par les réseaux d'infrastructure (%)

	Assainissement	Eau potable	Gaz	Électricité
Ensemble des zones	0,00	85,57	1,37	0,00
Zone Urbaine	0,00	88,00	0,41	0,00
Zone rurale	0,00	74,68	1,20	0,00

Source : le gouvernorat de Médenine en chiffres- ODS- 2017

II.1.3 - Un niveau d'équipement satisfaisant mais la qualité et l'accès aux services publics sont à améliorer

Dans la commune de Ben Guerdane, l'organisation du peuplement en petits groupements y compris dans la périphérie de la ville fait qu'il est difficile de concilier en même temps le seuil de planification en termes de population et l'accessibilité en termes de distance maximale entre l'équipement et le lieu de résidence. Une part importante des ménages résident loin des équipements ; ce qui se traduit par une pénibilité de l'accès aux services de base dans la commune.

La distance d'accès augmente avec le niveau d'équipement ; cette situation ne peut être corrigée que par une offre de transport adaptée.

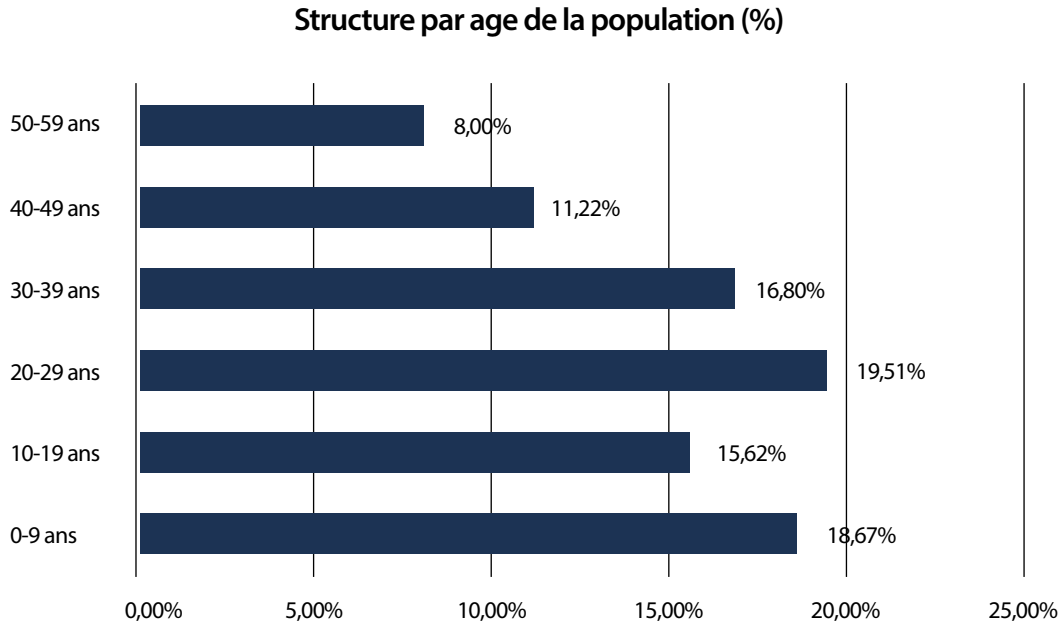
Tableau N°5 : Accès aux équipements

Équipement (service)	Distance à l'équipement le plus proche		
	Moins de 1Km	Entre 1 et 2 Km	Plus de 2 Km
Jardin d'enfant/Koutteb	44,25%	39,51%	16,78%
Ecole primaire	44,81%	48,83%	6,36%
Collège	18,36%	54,15%	27,49%
Lycée	13,85%	43,71%	42,44%
Dispensaire	16,53%	57,92%	25,55%
Hôpital local	8,65%	34,33%	57,02%
Etablissement de jeunesse	11,38%	39,58%	49,04%
Etablissement de sport	11,50%	36,42%	52,08%

Source : Médenine à travers le recensement général de la population et l'habitat – INS - 2014

II.1.4 - Une population jeune dont les besoins spécifiques sont importants

La population de la commune est jeune ; l'âge moyen dans la commune est de 30,3 ans. Le potentiel humain en âge d'activité est important et nécessite la valorisation et l'intégration dans les circuits économiques « légaux ».



Source : Médenine à travers le recensement général de la population et l'habitat – INS - 2014

II.1.5-les principaux enjeux de développement dans le domaines de la qualité de vie et accès aux services publics

Le diagnostic réalisée selon le processus participatif défini dans la méthodologie a permis de dégager six enjeux prioritaires pour le développement du domaine de la qualité de vie et accès aux services publics :

Les enjeux

- 1- Meilleur encadrement des jeunes pour limiter l'abandon scolaire ;
- 2- Des conditions de déplacement améliorées et une meilleure accessibilité des services publics ;
- 3- Encadrement des jeunes et encouragement de la création de projets ;
- 4- Développement des activités récréatives et de loisir ;
- 5- Diversification et pérennisation des sources de revenu de la population ;
- 6- Organisation du développement et équipement des quartiers .

II.2 - INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Les infrastructures jouent un rôle déterminant dans le développement et l'organisation du territoire. Ce rôle ne s'arrête pas aux infrastructures de transport ; la desserte par les différents réseaux tels que les réseaux d'énergies, d'eau et d'assainissement sont aussi déterminants dans le processus de développement territorial.

II.2.1- Une bonne connexion régionale et nationale mais une faible accessibilité du territoire communal

La densité du réseau routier dans la commune est importante, sauf que la part des routes bitumées, notamment au niveau local, est faible. Une part importante du territoire est enclavée et non peuplée.

Tableau N°6 : Réseau routier (Km)

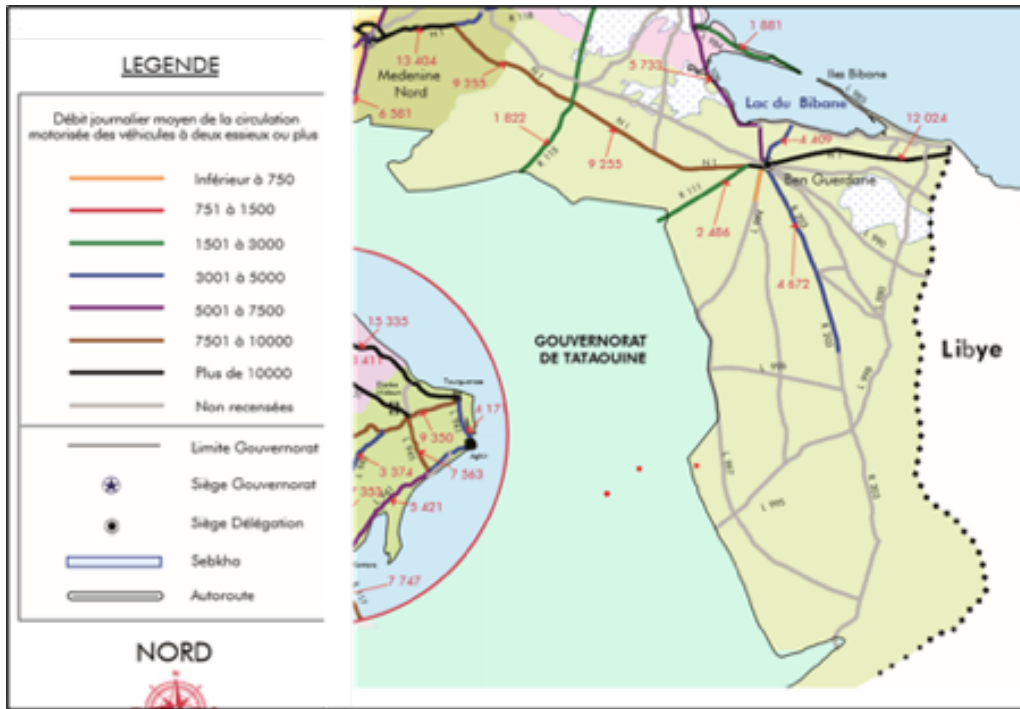
Année	Routes nationales		Routes régionales		Routes locales		Total	
	Bitumée	Non bitumée	Bitumée	Non bitumée	Bitumée	Non bitumée	Bitumée	Non bitumée
2013	83,5	0	96,3	59,5	39,5	479	219,3	538,5
2018	83,5	0	100	43,8	64,2	454,2	259,7	498
Taux de revêtement	100%		71,89%		12,38%		34,27%	

Ben Guerdane bénéficie d'une situation de carrefour. Toutes les routes classées convergent vers cette ville et assurent les liaisons avec les villes avoisinantes ainsi qu'avec la Libye.

Les échanges sur le réseau des routes classées d'intensité variable, plus de 12 000 Véhicules par jour sur la nationale N°1 et plus de 4000 Véhicules par jour sur les routes régionales et locales ;

L'autoroute Médenine -Ben Guerdane est entrée en exploitation. Les impacts de ce grand projet sont résumés dans les points suivants :

- Meilleure liaison aux villes du littoral;
- Décongestionnement de la route nationale N°1;
- Perte d'activités économiques ou déplacement d'activités liées aux trafics de transit;
- Effet de coupure notamment pour l'accès aux zones de cultures et aux parcours;
- Plus de sécurité et diminution des durées sur le parcours.



Carte n° 4 : débit moyen journalier de la circulation motorisée

Source : recensement général de la circulation – MEHAT 8 2017

Selon les prévisions de l'évolution du trafic, l'autoroute permettra de drainer plus de 20000 véhicules par jour à l'horizon 2035. La circulation sur le tronçon Ras Jdir-Ben Guerdane atteindra plus de 13000 Véhicules par jour, d'où la nécessité de prévoir l'augmentation de la capacité de ce tronçon et de l'aménager convenablement pour qu'il ne soit pas la cause du contournement de la ville par les passagers.

Services de transport et déplacement

L'organisation spatiale de la ville de Ben Guerdane et la répartition des fonctions urbaines génèrent des besoins importants de déplacements quotidiens entre le centre qui abrite l'essentiel des services publics et privés et les quartiers périphériques résidentiels situés dans un rayon de 7Km autour du centre. Les déplacements entre les périphéries et le centre sont assurés par un important parc de transport privé composé de Taxis (219 voitures), de louages (105 voitures) et voitures de transport rural 128 voitures).

La mobilité pour le travail, les études ou les services engendre une forte demande de transport urbain. Le centre qui polarise les flux de déplacements connaît des dysfonctionnements engendrés par le stationnement anarchique, la saturation et la cogestion des voies, notamment en heures de pointe.

Photo n° 1 : stationnement du transport rural à proximité des lycées



II.2.2-Les réseaux d'infrastructure

L'assainissement, le défi de couvrir la totalité du périmètre urbain

La ville de Ben Guerdane, longtemps sans infrastructure d'assainissement, connaît la réalisation de deux grands projets :

- Le projet d'assainissement de la ville de Ben Guerdane avec :
 - La mise en place du réseau et branchement de 4000 logements, soit environ 20% des logements
 - La construction d'une station d'épuration avec une capacité de 6000 m3 par jour
- Le projet d'assainissement de la zone franche commerciale qui comporte une station d'épuration modulaire, permettant d'augmenter la capacité de traitement en fonction de l'évolution des besoins.

Les impacts potentiels du projet d'assainissement de Ben Guerdane sont :

- Des Impacts environnementaux positifs,
- La production de ressources en eau non conventionnelles,
- La densification dans les zones urbaines couvertes par ce réseau, notamment dans le centre de Ben Guerdane qui nécessite une densification verticale et une rénovation urgente.

L'eau potable : les défis de réhabilitation du réseau et de la durabilité de l'approvisionnement

La commune de Ben Guerdane est alimentée en eau potable à partir de plusieurs sources :

- Des forages
- Des Transferts du système du sud tunisien de Tataouine (Mourra) et de Zarzis (Jdairia)
- Deux stations de dessalement, l'une en service et l'autre en projet

On peut, sur la base des entretiens et des données, constater :

- L'utilisation de l'énergie solaire pour le dessalement des ressources locales
- Le cout élevé de la production d'eau potable dans la commune
- Les ressources locales limitées d'où l'approvisionnement à partir des régions et des communes voisines.

La vraie question est comment trouver une solution à la pénurie des ressources en eau potable ?

Malgré une faible consommation d'eau potable, les conditions de distribution sont mauvaises ; la pression dans le réseau et le débit dans les robinets sont faibles.

Tableau N°7 : Consommation en eau (mille m3)

Année	Domestique		Industrielle		Autre		Total
2013	2206	96,08	0,00	0,00	90,00	3,92	2296
2017	2384	87,84	9	0,33	321	11,83	2714

Source : le gouvernorat de Médenine en chiffres- OD- 2013 et 2017

Les ressources en eau potable dans la commune de Ben Guerdane sont limitées. Elles peuvent constituer une contrainte au développement des activités consommatrices d'eau potable comme le tourisme et certaines activités industrielles.

Electricité : nécessité de développer le potentiel des énergies renouvelables

Dans la commune de Ben Guerdane la répartition de la consommation de l'énergie électrique montre que les ménages et les équipements publics sont les principaux postes de consommation. Le secteur de l'industrie n'est pas suffisamment développé pour générer une importante consommation énergétique.

Année	Domestique	Agriculture	Industrie	Autre	Total
2013	27,9	0,61		4,46	32,97
2017	28,08	2,58	2,11	13,41	46,18

Source : le gouvernorat de Médenine en chiffres- OD- 2013 et 2017

Bien que le climat de la région soit favorable au photovoltaïque, l'offre de la STEG dans ce domaine ne semble pas intéresser les ménages.

Les infrastructures d'énergie électrique existantes permettent de couvrir les besoins actuels de la commune ; le développement de la capacité de ces infrastructures pour répondre aux besoins des grands projets économiques est une question primordiale.

II.2.3-Les équipements socio-collectifs : une répartition spatiale facteur d'inégalités

Les équipements seront analysés en se basant sur les critères de capacités, d'activités, de qualité du service et d'impacts sur la qualité de vie et sur l'organisation du territoire.

Tableau N°9 : Equipements éducatifs

Équipement	Nombre		Nbre de salles	Nbre d'élèves	Cantine/ internat
	Urbain	Rural			
Écoles primaires	5	34	255	9151	412(6 écoles)
Collèges	7		304	5812	206/86
Lycées	5				
Centre de formation	1		Capacité (320)	84	

Source : le gouvernorat de Médenine en chiffres- ODS- 2017

La commune de Ben Guerdane est dotée d'un grand nombre d'équipements éducatifs. Mis à part les écoles primaires dont la répartition spatiale suit la répartition de la population et assure une bonne accessibilité, les collèges et les lycées sont concentrés dans les secteurs de Ben Guerdane Nord et Ben Guerdane et posent des problèmes d'accessibilité pour les populations des secteurs périphériques.

Dans le secteur de la formation professionnelle, le centre polyvalent de Ben Guerdane fonctionne à moins de 30% de sa capacité ; malgré l'importance du nombre de garçon qui quittent chaque année les établissements éducatifs, le nombre de candidats pour la formation professionnelle est faible. La motivation des jeunes pour la formation professionnelle et l'adaptation de la formation aux besoins des futurs investisseurs dans les différentes composantes du pôle économique de Ben Guerdane sont indispensables.

Equipements de santé

La commune dispose d'un hôpital régional, équipement du niveau supérieur, et de 14 centres de santé de base.

Les centres de santé assurent des services de proximité, cependant cette proximité des équipements ne signifie pas une bonne accessibilité des services de santé ; dans la plupart des centres les consultations ne sont assurées qu'un à deux jours par semaines et les consultations spécialisées, quand elles sont planifiées, ne sont assurées que dans un nombre limité de centres. En outre les services d'urgence ne sont assurés que dans l'hôpital régional.

Par ailleurs, la commune de Ben Guerdane compte une seule clinique privée. Elle est loin de se positionnée sur le marché du tourisme de santé.

Equipements de culture, de jeunesse et de sport

Malgré sa taille et son étendue spatiale Ben Guerdane se situe au bas du classement des communes de la région selon les indicateurs d'équipement dans ce secteur.

Tableau N°10 : Les équipements de culture

Equipement	Bibliothèque	Théâtre	Maison de culture	Musé	Festival
Nombre	1	0	1	1	4
Capacité/activité	139	0	31	1	4

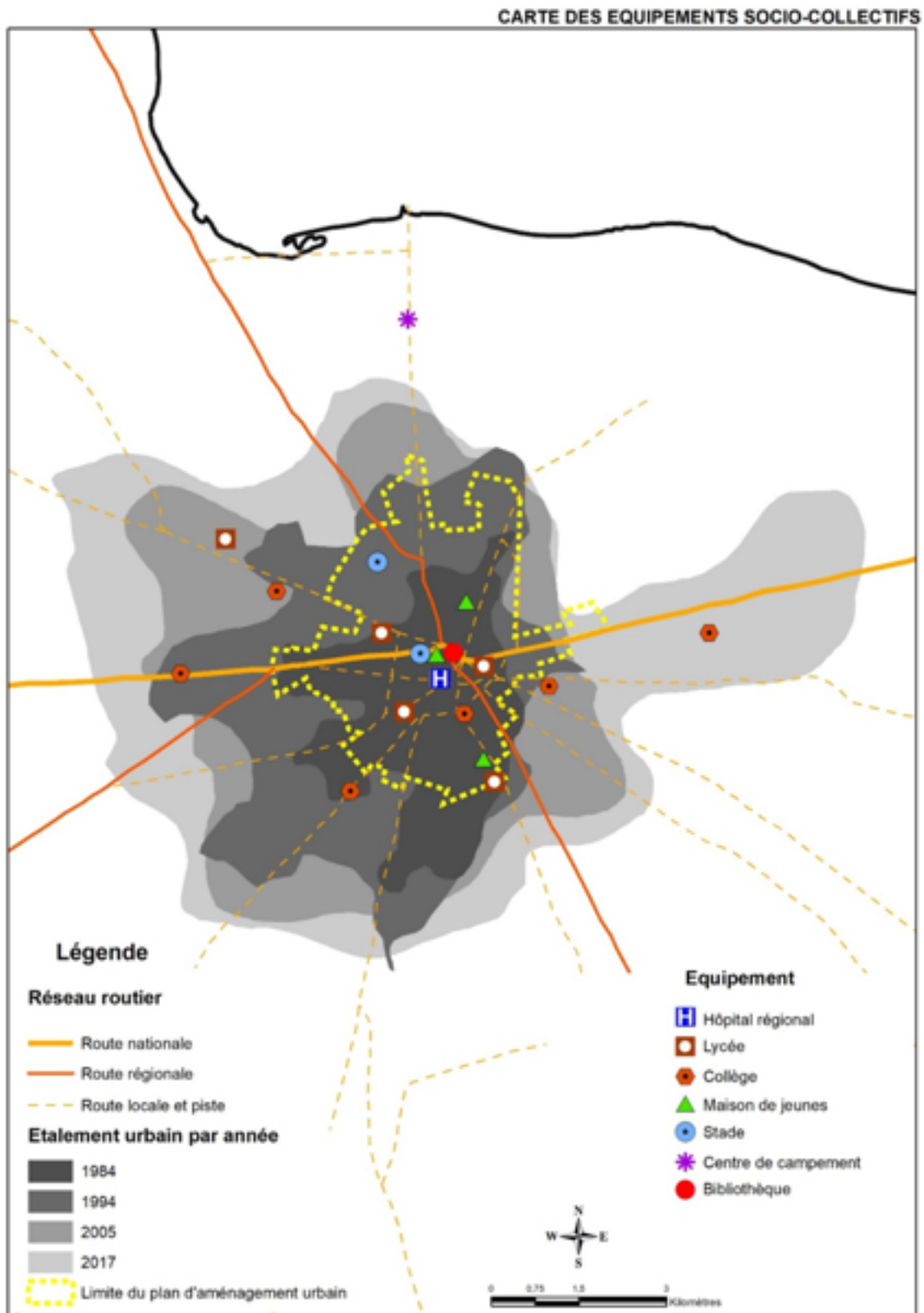
Source : le gouvernorat de Médenine en chiffres- ODS- 2017

Tableau N°11 : Equipements de jeunesse et sport

Equipement	Maison de jeunes	Centre de complément	Club de jeunes	Stade	Salle couverte
Nombre	3	1	1	2 (dont un stade gazonné)	0

Source : le gouvernorat de Médenine en chiffres- ODS- 2017

La commune présente un sous équipement dans toutes les composantes de ce secteur. Les conditions d'encadrements des jeunes, notamment des catégories vulnérables, ne sont pas assurées. La capacité limitée des équipements et leur concentration spatiale pose un problème d'accessibilité, notamment pour la population des quartiers périphériques.



Carte n° 5 : Equipements socio-collectif

II.2.4-Urbanisme et aménagement du territoire

La ville de Ben Guerdane a connu une importante extension de l'urbanisation. Le constat le plus important concerne l'extension du périmètre du plan d'aménagement de 1994 pour intégrer les noyaux ruraux périphériques préexistants et qui constituent actuellement les principales zones d'urbanisation.

Cependant le plan d'aménagement n'a pas permis d'organiser le développement de l'urbanisation qui se fait en fonction des opportunités foncières et des choix des habitants, compte non tenu dans la plupart des cas du cadre réglementaire en vigueur. Les statistiques montrent que les logements sont construits sur des terrains non viabilisés ; les services techniques de la commune ne reçoivent que 2 à 3 demandes de lotissement par an.

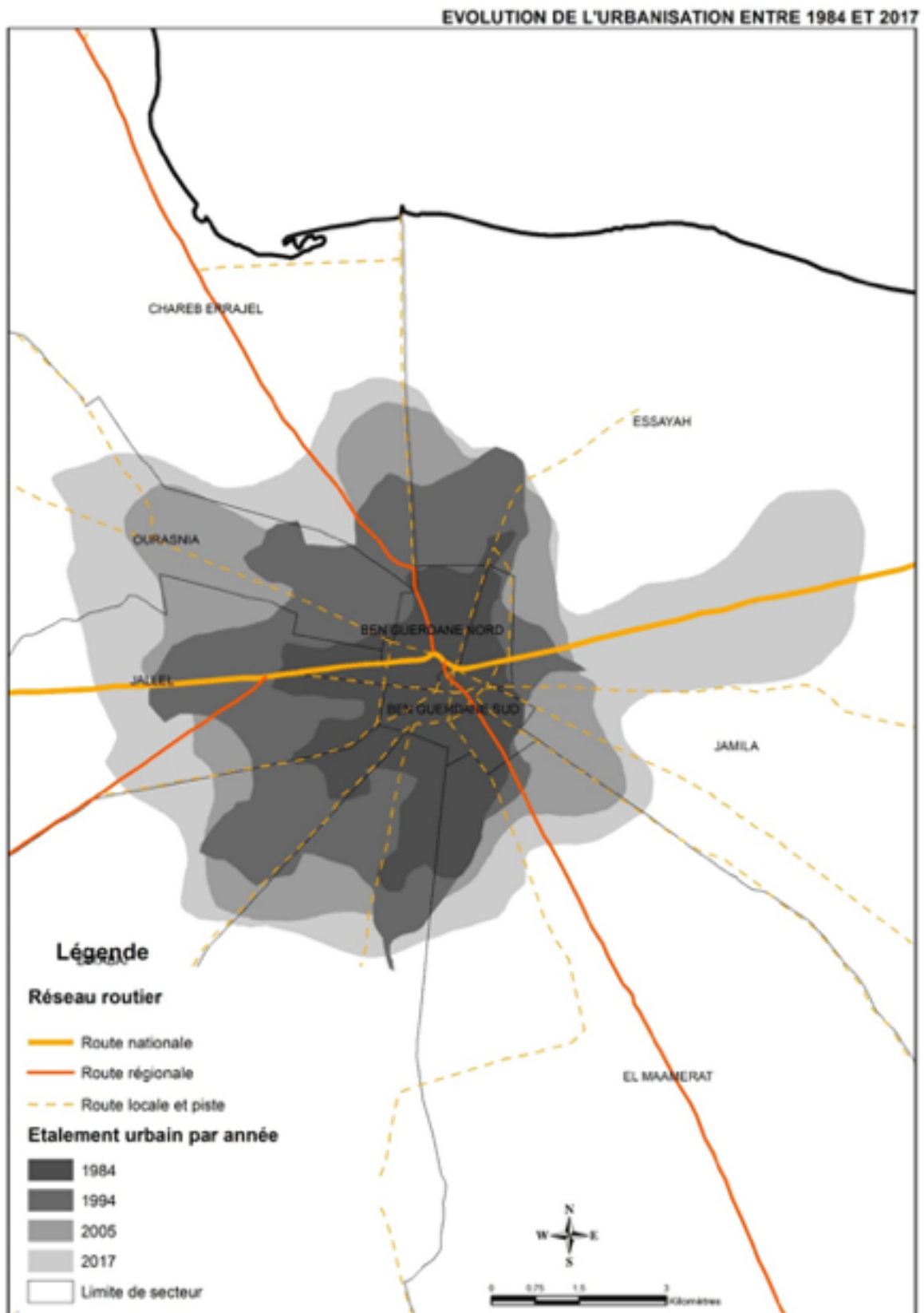
Sur les 322 Km de voies communales, le taux de revêtement ne dépasse pas 31% dont une grande partie se trouve en mauvais état, notamment au centre-ville avec 90% de voies en mauvais état.

En 2018 le nombre de demandes d'autorisation de bâtir était de 135 ; comparé au nombre de logements construits la même année, la part des logements qui ont fait l'objet d'une demande d'autorisation ne doit pas dépasser 30%.

La commune trouve beaucoup de blocages pour lancer la révision de son plan d'aménagement pour ouvrir, entre autres, de nouvelles zones à l'urbanisation. Ces blocages sont dus aux procédures de coordination entre les différents intervenants dont les services du ministère de la défense.

La révision du plan d'aménagement ne doit pas être une fin en soi, la commune est invitée à définir au préalable son plan de développement pour inscrire les actions de ce plan dans le plan d'aménagement.

L'analyse rapide du tissu urbain de la ville de Ben Guerdane montre que la densité est faible, l'urbanisation se fait par mitage des zones occupées par l'arboriculture et que beaucoup de zones humides et de terrains constituent des points noirs qu'il faudra prendre en considération.



Carte n° 6: Evolution de l'urbanisation de la ville de Ben Guerdane

L'analyse rapide du tissu urbain de la ville de Ben Guerdane montre que la densité est faible, l'urbanisation se fait par mitage des zones occupées par l'arboriculture et que beaucoup de zones humides et de terrains constituent des points noirs qu'il faudra prendre en considération.

Ben Guerdane dans les instruments d'aménagement et de développement du territoire

Ben Guerdane fait partie des 18 délégations constituant les territoires frontaliers de la Tunisie avec les pays voisins. Ces territoires sont concernés par un ensemble d'instruments d'aménagement du territoire validés qui convergent vers une plateforme commune d'orientations qui regroupe les zones frontalières :

- La rétention de la population par le biais de la diversification de la base économique (industrie, tourisme, services, intensification agricole...);
- Une exploitation parcimonieuse des ressources naturelles non renouvelables ;
- L'amélioration de la mobilité interne et transfrontalière ;
- L'amélioration de la qualité de vie des populations regroupées ;
- Une meilleure gouvernance territoriale, notamment à travers le renforcement des villes et villages existants ;
- L'incitation au développement des relations transfrontalières, par le biais de projets communs et d'un cadre institutionnel, fiscal et juridique favorable.

Le schéma d'aménagement et de développement des zones frontalières finalisé en 2011 prend en compte le contexte des pays voisins.

La Libye, pays maghrébin de plus de 6 millions d'habitants, couvre une superficie de 1.775 460 km². La longueur des frontières entre la Libye et la Tunisie s'allonge sur 459 km entre Ras Jdir et Borj El Khadra. La population et les activités économiques se concentrent sur 5 à 6% du territoire et se répartissent sur le littoral, le long des lits d'anciens oueds et dans la plaine de la Jeffara. Le reste du territoire est en grande partie désertique. En outre, La Libye dispose d'importantes réserves en hydrocarbure, en gaz naturel et en gisements miniers. Ce pays exporte essentiellement les hydrocarbures et importe l'essentiel de ses besoins en biens et produits pour la population et les entreprises. Le peuplement de la Libye se caractérise par la concentration de 60 % de la population dans la région de Tripoli, qui s'étend de la frontière avec la Tunisie à Sirt.

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire pour la période allant de 2005-2030, a opté pour un développement durable et équilibré. Les options retenues prennent en compte les mutations économiques endogènes et exogènes, l'intégration de la Libye dans son contexte africain et maghrébin, le développement équilibré du territoire et la protection des frontières du pays.

Du côté de la frontière avec la Tunisie Le Schéma National prévoit entre autres :

- Trois zones principales de développement concentrées autour de l'axe Ras Jdir-Tripoli, l'axe Nalout-Gherian et l'agglomération de Ghadamès ;
- Le développement de l'activité touristique à Ghadamès et à Nalout ;
- L'intensification agricole le long de l'axe Nalout-Gherian ;
- La création de la voie ferrée Ras Jdir-Tripoli-frontière avec l'Egypte ;
- La création d'une liaison routière rapide reliant les agglomérations de l'axe intérieur parallèle à l'axe littoral.

Les choix arrêtés par le Schéma National d'Aménagement du Territoire en Lybie renforcent les opportunités économiques des zones frontalières avec la Tunisie, notamment par :

- L'intensification des échanges commerciaux ;
- La coopération dans le domaine du tourisme, de l'agriculture et des services ;
- Un plus grand rôle dans les échanges internationaux.

Cependant la Lybie est entrée dans une véritable guerre entre les deux gouvernements qui réclament la légitimité de gouverner un pays sous l'emprise des milices armées. Vue la conjoncture en Lybie, les conséquences pour la Tunisie sont plutôt d'ordre sécuritaire.

Au niveau du territoire de la commune de Ben Guerdane le schéma d'aménagement et de développement des zones frontalières prévoit un ensemble d'options cohérentes concernant particulièrement :

- L'armature urbaine et rurale
- Les infrastructures de transport et de communication
- La protection de l'environnement

L'ensemble des mesures, des actions et des projets sont des sources d'inspiration pour l'élaboration de la vision territoriale de Ben Guerdane et éventuellement du plan de développement de cette commune.

La ville de Ben Guerdane est considérée comme un pôle urbain du premier niveau dans l'armature des zones frontalières du Sud de la Tunisie. Elle est appelée à être renforcée par des équipements et des services de niveau régional, notamment des équipements universitaires, des centres de services, des équipements de santé et des complexes sportifs et culturels. Les équipements urbains et les services à l'économie recommandés pour la ville de Ben Guerdane sont présentés dans le tableau suivant :

Services urbains sociaux et culturels	Services à l'économie	Aménagement et habitat	Activités économiques
<ul style="list-style-type: none"> - Institut Supérieur des Etudes technologiques (ISET) - Complexe sportif - Complexe culturel 	<ul style="list-style-type: none"> - Centre d'accueil touristique - Centre d'affaire - Banques et assurances - Centre technique spécialisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Restructuration du centre de la ville - Promotion immobilière - Aménagement des espaces extérieurs - Gare multimodale - Réseau d'alimentation en gaz naturel 	<ul style="list-style-type: none"> - Centre commercial - Marché de gros - Centre de télé travail - Hôtellerie urbaine

II.2.5-les principaux enjeux de développement dans le domaines des Infrastructures, équipements et aménagement

Le diagnostic réalisé selon le processus participatif défini dans la méthodologie a permis de dégager neuf en jeux prioritaires pour le développement du domaine des Infrastructures, équipements et aménagement

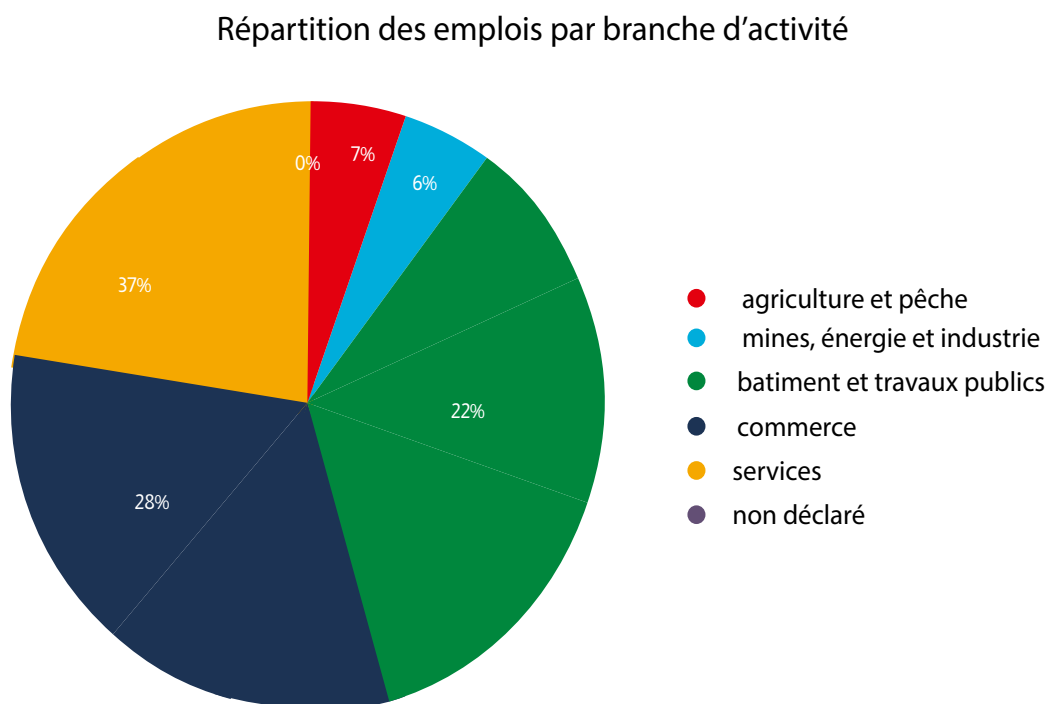
- 1- Organisation et structuration du développement urbain de la ville de Ben Guerdane
- 2- Désenclavement et amélioration de l'accessibilité du territoire communal
- 3- Développement de la connexion multimodale et de l'infrastructure logistique de la commune
- 4- Entretien des pistes rurales et équipement des parcours
- 5- Assainissement de la situation foncière et maitrise du foncier stratégique
- 6- Protection de la ville contre les inondations et extension du réseau d'assainissement
- 7- Promotion de la production des énergies renouvelables et notamment du photovoltaïque
- 8- Amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville
- 9- Renforcement des ressources humaines de la municipalité

II.3-L'ECONOMIE LOCALE

II.3.1-L'emploi, prédominance du commerce

La structure de l'emploi par branche d'activités économique montre la spécialisation commerciale de la commune de Ben Guerdane

Illustration 8 : les emplois par branche d'activité économique



SOURCE : MEDENINE A TRAVERS LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET L'HABITAT – INS - 2014

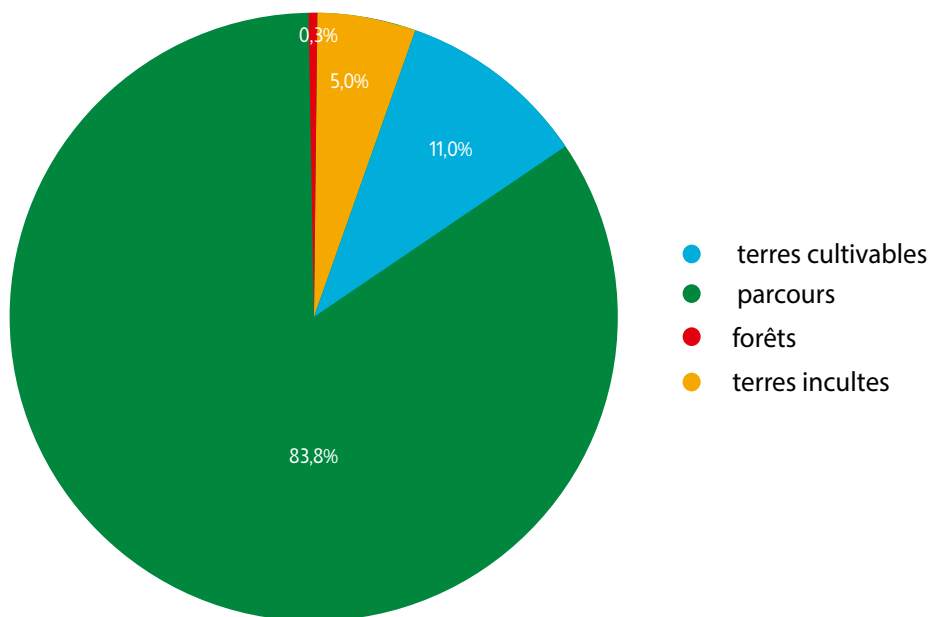
II.3.2- Les secteurs économiques

L'agriculture et la pêche

La commune de Ben Guerdane s'étend sur une superficie de 4732 Km², soit plus de la moitié de la superficie du gouvernorat de Médenine. Les parcours occupent 396653 Ha, ce qui représente 83,8% de la superficie utile de la commune. Les principales spéculations agricoles dans la commune sont l'élevage et l'oléiculture. Les cultures intensives sont limitées par la qualité des ressources en eau et en sol et par l'agressivité du climat.

Illustration 9 : occupation du sol dans la commune de Ben Guerdane

Occupation du sol dans la commune de Ben Guerdane



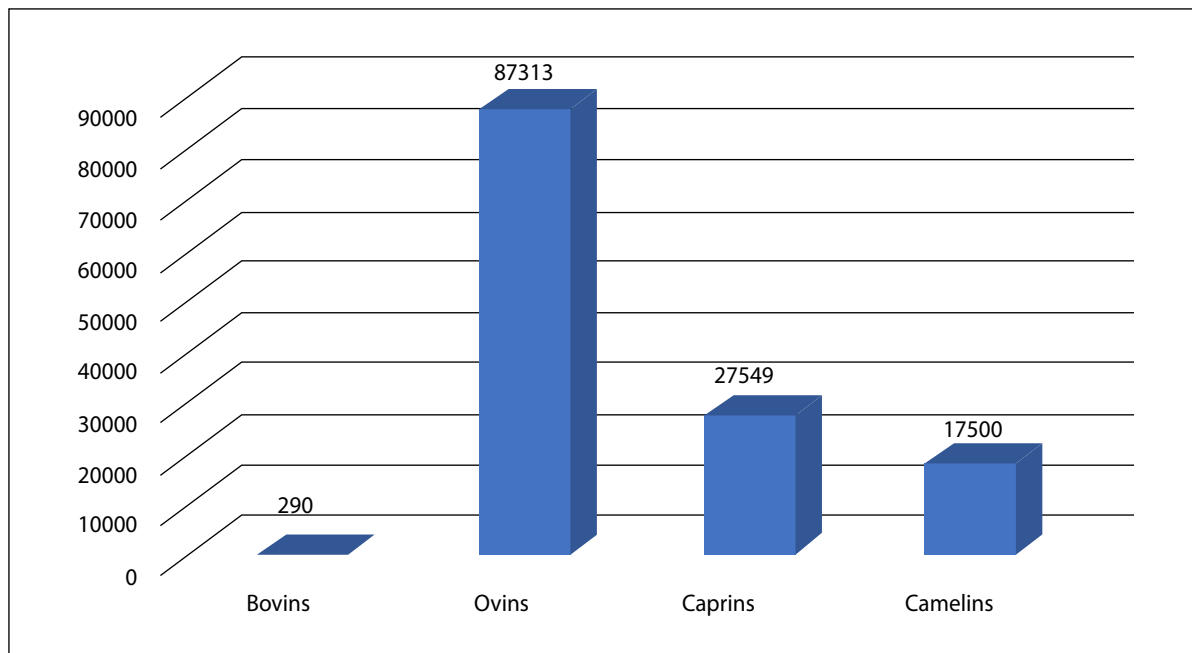
SOURCE : LE GOUVERNORAT DE MÉDENINE EN CHIFFRES- ODS- 2017

La production agricole est principalement composée des viandes rouges et de l'huile d'olive. Les autres produits comme les légumes, les fruits et les céréales sont très limités. En effet, l'oléiveraie de Ben Guerdane occupe 53680 Ha, correspondant à 99,7 % de la superficie occupée par l'arboriculture. Cependant la production d'olives et d'huiles enregistre des variations importantes en fonction des pluies et des conditions climatiques.

Ben Guerdane détient 45% de l'effectif du cheptel du gouvernorat de Médenine, l'élevage extensif est dominant en raison de l'étendue des parcours.

Illustration 10 : les effectifs du cheptel

Les effectifs du cheptel Ben Guerdane



Source : le gouvernorat de Médenine en chiffres- ODS- 2017

Le cheptel permet une importante production de viandes de lait, de peaux et de laine. Pour l'oléiculture comme pour l'élevage, la production primaire peut être valorisée davantage dans la commune. Le développement des chaînes de valeurs de ces produits constitue un important facteur d'amélioration des revenus, de création d'emploi et de durabilité.

La pêche

Dans la commune de Ben Guerdane la pêche est un secteur assez peu développé et ce, malgré l'étendue des côtes et l'importance des ressources Halieutiques. Le port d'El Kctf, unique infrastructure portuaire de la commune, est un port de pêche côtière qui abrite une flotte composée de 80 barques ordinaires et 60 barques motorisées. Les équipements du port sont limités à l'usine de fabrication de glace.

Les principaux produits de la pêche sont les crustacés (crevettes) et céphalopodes (poulpes et seiches) et qui sont exportés. La production était de 1579 Tonnes en 2017, ce qui représente 19% de la production de la pêche côtière dans le gouvernorat de Médenine.

Le potentiel de développement de la pêche est important :

- Des ressources halieutiques sous exploitées
- Des sites propices à l'aquaculture
- Un marché à l'exportation des produits de la pêche côtières

L'industrie manufacturière

Le tissu industriel de la commune de Ben Guerdane compte 10 entreprises. Ces entreprises se répartissent selon les branches d'industrie manufacturière en 7 unités agroalimentaires, principalement des huileries et des boulangeries, une unité de textile, une unité de matériaux de construction et une unité de bois et ameublement.

Ce tissu embryonnaire a permis de créer près de 380 emplois permanents. Sur les 10 unités industrielles, une seule travaille pour l'exportation et emploie près de 60 cadres et ouvriers.

Tous les indicateurs décrivent une situation caractérisée par un rôle marginal de l'industrie dans l'économie locale. Ben Guerdane n'a pas réussi à attirer des investissements significatifs dans ce secteur. Cependant, deux facteurs permettent de repérer des signes de changement dans ce secteur. Le premier facteur concerne l'amélioration des infrastructures et le second est lié à un plus grand engagement de l'Etat en faveur du développement de la région du Sud Est. En effet Ben Guerdane est actuellement desservie par l'autoroute et dispose d'une zone industrielle aménagée qui verra bientôt l'implantation des deux unités. Pour impulser l'investissement, l'Etat a créé en partenariat avec le secteur privé des sociétés d'économie mixte dont les missions couvrent aussi bien l'aménagement des terrains que le financement et l'encadrement des porteurs de projet. Le pôle technologique Solartech-Sud, le Parc d'activités économiques de Zarzis, la zone d'activités commerciales et logistiques de Ben Guerdane, le complexe industriel et technologique de Médenine et le technopole du Sud œuvrent ensemble pour le développement et le renforcement de l'attractivité de des espaces économiques du gouvernorat de Médenine. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'aménagement de la première tranche de la zone industrielle et la création de la zone d'activités commerciales et logistique.

Cependant, force est de constater que la ville de Ben Guerdane est loin de constituer un centre urbain qui appui le développement économique.

Le commerce et les services

Ben Guerdane est une ville commerciale, son aire d'influence s'étendait sur tout le territoire national. Le marché maghrébin drainait les commerçants et les ménages de toutes les régions de la Tunisie. Selon les estimations des services de la commune, la ville accueillait plus de 100 bus par jour transportant des visiteurs venus pour le shopping. En outre les grossistes de Ben Guerdane approvisionnait toutes les régions y compris la capitale en produits importés et introduits par le poste de Ras Jdir. A partir de 2008 l'aire d'influence commerciale de Ben Guerdane s'est considérablement rétrécie ; le poste de Ras Jdir a perdu le monopole du transit des produits destinés à l'approvisionnement du commerce parallèle à cause de la concurrence des ports qui assurent actuellement environs 75% du flux.

Photo n° 2 : Mauvais état du marché maghrébin



Le nombre d'entreprises commerciales et de services est très grand. Mais la plupart des entreprises ont le statut de personne physique et n'offrent pas beaucoup de postes d'emploi.

Tableau N°12 : Entreprises commerciales et de services

Catégorie	Statut		Total
	Personne physique	Personne morale	
Commerce de gros	200	177	377
Commerce de détail	1022	35	1057
Services	1187	51	1238
Total	2409	263	2672

Source : le gouvernorat de Médenine en chiffres, ODS - 2017

Ces entreprises sont essentiellement concentrées au centre-ville et le long des grandes voies. Le centre de Ben Guerdane est principalement occupé par les commerces, les services et les équipements publics. La dépendance aux équipements du centre oblige les habitants à effectuer des déplacements fréquents.

Les services de transport

L'offre de transport dans la commune de Ben Guerdane est assurée par le secteur privé. La commune est dotée d'un important parc de taxis et véhicules de transport rural qui assurent les navettes entre le centre, à vocation de services, et les quartiers périphériques résidentiels.

Tableau N°13 : Le transport terrestre

	Taxi	Transport rural	Louage
Nombre de véhicules	219	128	105

Source : le gouvernorat de Médenine en chiffres, ODS - 2017

Le transport régional et national est assuré par les bus des sociétés de transport en commun régionales et nationales ainsi que par près de 105 voitures de louage.

La circulation et les déplacements engendrent des dysfonctionnements, notamment au niveau du centre de Ben Guerdane, qui souffre de l'encombrement, des nuisances et des conflits liés au stationnement.

L'échange avec la Lybie se fait essentiellement par le poste de Ras Jdir ; le poste de Dhiba qui n'était pas fonctionnel, avant 2011 n'assure qu'une faible part des échanges avec la Lybie.

Tableau N°14 : le trafic au poste frontalier de Ras Jdir

Années	Nombre de voyageurs		Nombre de voitures	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
2013	2048081	1258613	690078	537122
2017	806812	785348	251977	266665
Variation				

Source : le gouvernorat de Médenine en chiffres, ODS- 2013 - 2017

Le constat principal qu'on peut tirer des statistiques relatives aux flux au niveau du poste frontalier de Ras Jdir est leur grande variation en fonction de la conjoncture politique et sécuritaire en Lybie. Tenant compte du fait que l'économie locale est pour l'essentiel liée aux flux avec la Lybie, la variation des échanges confirme la fragilité de l'économie locale.

II.3.3- L'économie frontalière :le commerce parallèle

Cette partie présente l'organisation et le fonctionnement du commerce informel et ses impacts socioéconomiques. Elle est tirée de l'étude approfondie réalisée dans le cadre de l'élaboration du PREDD de Médenine entre 2014 et 2015. Cette étude a adopté une approche qui croise une analyse fine de la documentation avec les résultats d'enquêtes auprès des différents acteurs impliqués dans le commerce informel.

Le point de passage de Ras Jdir est d'une importance cruciale pour l'économie locale. La majorité des habitants de la région frontalière vit du commerce informel et de la contrebande entre les deux pays. Avant l'ouverture des frontières, le montant des recettes municipales était de 0,21 MD. En 1996, le marché de Ben Guerdane réalisait un chiffre d'affaires de 2 à 3 millions de dinars par jour. Il a perdu une partie de ses activités au profit des entrepôts indépendants qui accaparent les 2/3 des transactions. Les recettes municipales sont passées de 0.21 MD en 1987 à 2,5 MD en 2012, soit 12 fois plus.

Il n'est pas aisé de chiffrer une activité commerciale qui relève de l'informel ni ses effets économiques et financiers. Avant l'ouverture des frontières, en période de tensions, les échanges humains, sociaux et économiques baissent substantiellement de part et d'autre de la frontière. Malgré cela, les échanges informels et la contrebande n'ont jamais été interrompus en raison des réseaux tissés depuis la période précoloniale et coloniale.

À l'ouverture des frontières, les flux de libyens entrants en Tunisie ont été multipliés par 30 passant de 63000 en 1986 à 1 864 000 en 1989. Celui des tunisiens rentrants en Libye a été multiplié par 187 passant de 9000 à 1686 000 au cours de la même période. Ce commerce a économisé, à la Tunisie, autant de devises mais réduit ses recettes douanières sur les importations en provenance des pays autres que la Lybie et une fuite des impôts. Mais il a aussi provoqué une série de protestations contre cette "concurrence déloyale". Tandis qu'en Libye, les milieux populaires accusent les Tunisiens de faire monter les prix et d'être responsables de pénuries comme celle du thé. Mais les deux gouvernements tunisiens et libyens ne remettent pas en cause cette activité. La libre circulation des biens et des produits de consommation courante a permis de faire « de la région transfrontalière tuniso-libyenne un immense hypermarché informel à ciel ouvert.

Le marché de change est contrôlé par 05 principaux acteurs appelés « sarrafas ». Ils sont chargés du financement du commerce informel et du transfert de devises à l'étranger. Selon les estimations, le

montant transféré par jour varie entre 1 et 3 MD. Avec une moyenne de 2 MD par jour le montant annuel transféré à l'étranger, via les « sarrafas », tourne autour de 750 MD. Le nombre des détaillants de change à Ben Guerdane a été estimé autour de 250 à 300 agents.

Photo n° 3 : implantation des Sarrafas au centre de Ben Guerdane



Les grossistes de Ben Guerdane fournissent plusieurs magasins des grandes villes tunisiennes. Ils sont une soixantaine environ (15 en textile ; 10 en alimentation ; 10 en électroménager et en électronique ; 05 en tabac ; 05 en tapis ; 05 en vêtements et chaussures ; 03 vendeurs de pneus ; 03 vendeurs de quincaillerie ; 03 grossistes en cosmétiques ; et deux vendeurs de meubles). Le capital d'un grossiste a été estimé à environ 300 mille dinars, soit au total environ 18 MD. Selon les estimations, chacun emploie environ 05 personnes et fait un chiffre d'affaire journalier d'environ 50 MD, soit 3 MD par jour, pour l'ensemble des grossistes. Le nombre des détaillants de Ben Guerdane est estimé à environ 1200 détaillants. Ils jouent un grand rôle dans la distribution des produits. Les transporteurs qui livrent la marchandise importée à Ben Guerdane sont estimés à environ 600. Ils se chargent de transporter la marchandise sur des camions de 25 m³ à un prix qui varie entre 250 DT, par voyage d'une quarantaine de kilomètres, en fonction de la nature du produit et donc, du risque encouru. En plus de ceux-là, il faut compter environ 2000 personnes qui travaillent pour leur compte en traversant quotidiennement la frontière et en transportant des petites quantités de marchandises et de carburant. La « filière du carburant » compte une vingtaine de grossistes et environ 1000 détaillants.

Photo n° 4 : implantation des grossistes le long de la route N1



Une décision de fermer le poste au transit de marchandises et de personnes constitue un coup dur pour la région et implique le recours à la contrebande. Pire, elle signifie l'asphyxie de toute activité économique pour la ville de Ben Guerdane et donc des échanges entre commerçants tunisiens et libyens. Toute la population de la ville de Ben Guerdane est tributaire du passage de Ras Jdir.

Par ailleurs, la Libye a besoin de la main d'œuvre étrangère pour sa reconstruction. Dans ce cadre, le Ministère des Affaires Sociales indiquait en mai 2012 que le marché de l'emploi libyen est en mesure d'accueillir entre 200 à 500 mille travailleurs tunisiens d'ici deux ans. Ce qui va sans doute, nous dit-on, multiplier les opportunités d'investissement et ouvrir d'éventuelles coopérations bi -ou trilatérales dans plusieurs domaines. En toute logique économique la Tunisie présente des atouts pour se positionner sur le marché libyen. Selon un rapport de la BAD, la fin du conflit en Libye peut ouvrir de nouvelles perspectives à l'économie tunisienne qui possède un avantage comparatif dans certains créneaux tels que le textile-habillement, les services de santé, le BTP et les technologies de l'information et de la communication (TIC). La Tunisie dispose aussi de l'atout de la langue française et de la proximité géographique pour promouvoir des partenariats triangulaires entre la Libye, la Tunisie et les pays francophones.

Le climat des affaires s'est détérioré depuis la chute de l'ancien régime : Il s'est détérioré en raison des problèmes d'insécurité, de transparence et de corruption qui se sont exacerbés. Les institutions ne sont pas crédibles. Le nouveau gouvernement trouve beaucoup de difficultés pour instaurer la primauté du droit et mettre en œuvre des réformes permettant au secteur privé de fonctionner plus efficacement.

L'axe du partenariat avec la Libye est stratégique. Certes, la concurrence internationale est rude mais la Tunisie, pays limitrophe, et surtout la région de Médenine, disposent de certains avantages comparatifs qu'il faut exploiter en vue de créer un espace économique international entre la région et l'ouest libyen. Pour cela, il est important de disposer de structures permanentes en Libye susceptibles d'engendrer le développement des affaires et de promouvoir en continu l'image économique et technologique du territoire. Mais pour cela, les acteurs de la région, État et entreprises, doivent conduire des politiques agressives et s'adapter aux nouvelles orientations libyennes en se présentant avec des projets de partenariat bien précis, à réaliser aussi bien en Tunisie qu'en Libye, en entretenant des relations avec sérieux et plus d'égards aux opérateurs libyens et en menant des actions promotionnelles intensives sur le marché libyen. De même, les entreprises de la région doivent adopter de nouvelles stratégies de partenariat à moyen terme, en maintenant des contacts permanents avec les libyens, en prenant en considération la concurrence vive qui sévit sur le marché libyen ainsi que le fait que le marché ne tient pas compte seulement du prix, mais aussi de la qualité des produits et en développant des structures de commercialisation et de distribution tournées vers le marché libyen.

II.3.4-les principaux enjeux de développement du domaine de l'économie locale

Le diagnostic réalisé selon le processus participatif défini dans la méthodologie a permis de dégager six enjeux prioritaires pour le développement l'économie locale :

Les enjeux

- 1- Développement des chaînes de valeurs dans les secteurs de l'élevage/production des viandes rouges de l'oléiculture et des produits de la pêche
- 2- Valorisation des atouts touristiques de la commune et promotion de la complémentarité de l'offre touristique régionale
- 3- L'intégration des activités informelles dans des cadres réglementés appropriés, notamment les activités commerciales et les activités de change et d'import/export
- 4- Adaptation de l'offre de formation professionnelle aux besoins de l'économie locale

5- Amélioration du marketing territorial et de l'attractivité de la commune

6- Développement des services aux entreprises

II.4-L'ENVIRONNEMENT

L'analyse de l'environnement comporte deux volets ; un volet environnement naturel et un volet environnement urbain.

II.4.1- L'environnement naturel, une forte sensibilité à la désertification

Pour l'analyse de l'environnement naturel, le PARLCD (plan d'action régional de lutte contre la désertification a identifié, selon leur état et leur sensibilité, deux zones homogènes :

Zones à haut risque de désertification de la moyenne Jeffara

Il s'agit d'espaces pastoraux sur sols sablonneux, qui connaissent pour multiples raisons (accès à la propriété, morcellement etc.), un défrichement anarchique et l'extension des plantations oléicoles. L'érosion éolienne, consécutive de destruction de la structure du sol par labours répétés, marque le paysage et constitue une menace pour les routes, les villages et les infrastructures. Cette zone s'étend sur les secteurs de Tabai, Jallel, El Ourassnia, Neffatia, Chahbania, Sayah, Chareb Errajel, Oued Seder, les zones nord de El Amria et Maamrate.

Elle se caractérise par :

- Conditions climatiques : aride inférieur avec des températures estivales assez prononcées et fréquence de vent à potentiel érosif
- Occupation du sol : Parcours sur substrat sablonneux avec extension de l'oléiculture
- Erosion hydrique : non significative
- Erosion éolienne : très active constituant des menaces pour les infrastructures et les champs d'oliviers
- Sensibilité à la désertification : très sensible
- Degré d'artificialisation du milieu : transformation accélérée au cours de la dernière décennie, milieu artificialisé à environ 60%
- Infrastructure rurale et conditions de vie : satisfaisante
- Densité de population : 65 à 80 hab/km²

Il s'agit d'espaces pastoraux sur sols sablonneux, de la moyenne Jeffara qui connaissent pour multiples raisons (désir appropriation, morcellement etc.), un défrichement anarchique et l'extension des plantations oléicoles. L'érosion éolienne, consécutive de destruction de la structure du sol par labours répétés, marque le paysage et constitue une menace pour les routes, les villages et les infrastructures et les plantations. Dans la majorité des lieux, la lutte contre ce fléau peut être réalisée par de simples mesures préventives et curatives moyennant l'allègement de la charge par des mises en défens. Par contre, au niveau des pistes, olivettes et points d'eau, la lutte contre l'ensablement s'avère urgente et indispensable. Ces espaces nécessitent des actions visant :

- L'atténuation de la dégradation ;
- La fixation des accumulations sableuses ;
- La lutte contre l'ensablement.

Espaces pastoraux de Dhahar et El Ouara

C'est l'espace pastoral saharien qui constitue pendant les années pluvieuses un excellent parcours. L'usage de cet espace est collectif et les troupeaux peuvent, en fonction de la présence de l'herbe, séjourner de longues périodes de l'année. A cause des fortes chaleurs estivales, les troupeaux quittent ces pâturages en été.

Ces zones se caractérisent par :

- Etendue géographique : Les secteurs de El Amria, El Maamrate, Jmila relevant de la Délégation de Ben Guerdane et les parties Ouest des secteurs de la Délégation de Béni Khédache
- Conditions climatiques : Saharien supérieur avec des températures estivales assez prononcées et fréquence de vent à potentiel érosif
- Occupation du sol : parcours
- Eaux souterraines et d'irrigation : disponibilité d'eaux souterraines de bonne qualité
- Erosion hydrique : assez active au niveau du Dhahar et peu prononcée à El Ouara
- Erosion éolienne : fréquente sur toute la zone
- Sensibilité à la désertification : moyenne
- Degré d'artificialisation du milieu : transformations localisées avec présence occasionnelle de jeunes plantations, avec extension, en années pluvieuses, de cultures épisodiques

Ce sont des pâturages qui se caractérisent par des taux de recouvrement faibles allant de 15 à 60% et des productions généralement faibles (20 à 40 UF/ha/an). En année à pluviométrie moyenne (120 à 140 mm), cette production est de l'ordre de 30 millions de UF.

La majeure partie des parcours naturels du Gouvernorat se trouve dans la Délégation de Ben Guerdane (59%). 76% de ces parcours sont collectifs dont 42% sont soumis au régime forestier. Au cours des années pluvieuses, ces zones sont fréquentées par des troupeaux en provenance d'autres Gouvernorats (Tataouine, Gabès, Sidi Bouzid). La pression continue exercée sur ces parcours a induit, par effet de surpâturage, une dégradation tant qualitative que quantitative de ces milieux. Il faut redonner à ces milieux leur fonction primordiale de production fourragère.

II.4.2- Un environnement urbain à améliorer

Il n'existe pas d'études spécifiques à la situation environnementale de la ville de Ben Guerdane. L'état des lieux concernant ce thème est basé sur les données collectées auprès des services de la Municipalité et les contributions des participants aux deux ateliers.

La gestion des déchets

Pour assurer la collecte et le transfert des déchets à la décharge régionale, la commune dispose d'un parc de matériel roulant composé de deux bennes tasseuses, trois camions, deux remorques basculantes, deux tracteurs, deux traks et une tractopelle. Une équipe de 54 ouvriers assure la collecte des déchets et la gestion du parc. La quantité journalière de déchets ramassés varie entre 45 et 55 tonnes par jour. Le taux de collecte des déchets est de 66%. Les déchets d'emballages représentent une part importante des quantités collectés notamment les jours de souks.

Les déchets non collectés sont des sources de dégradation du paysage, de la qualité des espaces publics et espaces agricoles situés à proximité des zones résidentielles.

Les espaces verts

La ville n'est pas dotée d'espaces verts pouvant assurer des fonctions récréatives, de détente et de rencontre aussi bien au centre que dans les quartiers périphériques. Les espaces agricoles, notamment les champs d'oliviers qui occupent les interstices non encore urbanisés, bien qu'ils contribuent à la purification de l'air, ne compensent pas le déficit en espaces verts. Des espaces libres, notamment en bordure de la plage de la Marsa offrent l'opportunité de création d'un parc vert et d'attraction de niveau intercommunal ;

Assainissement et protection contre les inondations

Le projet d'assainissement de la ville de Ben Guerdane est bien avancé. Ce projet permettra de raccorder 20% des logements selon l'ONAS et 40% selon la municipalité de Ben Guerdane. Dans tous les cas des efforts continus sont indispensables pour arriver dans des délais raisonnables à raccorder tous les logements de la commune ; ces efforts doivent être coordonnés avec des mesures sévères visant le contrôle de l'urbanisation et l'application stricte des procédures de lotissement.

Au regard de sa topographie plate, la ville de Ben Guerdane connaît lors des jours de pluies un écoulement lent des eaux pluviales vers les points bas et une stagnation qui peut durer des semaines. En outre les techniciens de la commune craignent l'écoulement des eaux pluviales dans les collecteurs des eaux usées ; ce qui peut entraver le fonctionnement de la station d'épuration et le rejet des excédents dans la nature.

Qualité et sécurité des espaces publics

Il n'existe pas à Ben Guerdane à proprement dit des espaces publics de qualité fréquentés en toute sécurité par les citoyens et les visiteurs. Les trottoirs sont accaparés par les commerces et les services ; les rues ne sont pas régulièrement balayées et par conséquent elles ne sont pas propres et le stationnement n'est pas organisé ; l'éclairage public est limité et manque d'entretien. Le plus grave selon, selon les participants aux ateliers est la vente du carburant de contre bande en bordure des trottoirs. Le risque d'explosion grave est bien réel ; le niveau de gravité est accentué par la densité d'occupation des rues et l'intensité de fréquentation des espaces centraux.

La question de la qualité des espaces publics, de leur sécurité et des risques que génèrent certaines activités, notamment polluantes mérite l'implication de tous les acteurs concernés dans la recherche de solutions intégrées et durables.

II.4.3- les principaux enjeux de développement du domaine de l'environnement

Le diagnostic réalisé selon le processus participatif défini dans la méthodologie a permis de dégager quatre enjeux prioritaires pour le développement du domaine de l'environnement

Les enjeux environnementaux

Le diagnostic réalisé selon le processus participatif défini dans la méthodologie a permis de dégager quatre enjeux prioritaires pour le développement du domaine de l'environnement

- Protection de la ville contre les inondations et extension du réseau d'assainissement
- Maîtrise de risques liés à la vente et au stockage du carburant de la contrebande
- Création d'espaces verts multifonctionnels dans les quartiers et au niveau de l'ensemble de la commune
- Aménagement et organisation de l'occupation et de l'usage des espaces publics urbains

II.5- LA VISION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE BEN GUERDANE

II.5.1- les problématiques de développement territorial

L'analyse des enjeux de développement territorial de la commune de Ben Guerdane permet de dégager quatre problématiques majeures qui doivent être impérativement prises en compte dans la détermination des axes stratégiques et de la vision territoriale.

La problématique de la fragilité économique :

L'économie de Ben Guerdane est dominée par le commerce informel et la contrebande. La moindre interruption du trafic frontalier engendre l'asphyxie de l'activité économique pour Ben Guerdane et implique le recours à la contrebande.

Les acteurs économiques, ensemble, sont concernés par cette fragilité ; ils doivent relever ce défi en s'orientant vers un modèle économique plus résilient. Dans cette perspective l'état a engagé deux grands projets économiques : l'aménagement de la zone d'activités commerciales et logistiques et l'aménagement de la première tranche de la zone industrielle, avec une capacité dépassant 15000 emplois permanents. Les sociétés de gestion des deux projets, avec la commune de Ben Guerdane sont appelées à collaborer davantage pour attirer les investisseurs. L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de marketing territorial peut ouvrir la voie à la coopération des acteurs locaux et à la prise en compte intégrée de tous les facteurs d'attractivité des investissements.

Une problématique d'attractivité de la ville de Ben Guerdane

La ville de Ben Guerdane n'offre que des conditions modestes pour l'accueil des résidents et des investissements. L'offre de logement, de services et d'équipements culturels et de loisirs est assez limitée et n'atteint pas la qualité et la diversité souhaitées par la population, les futurs résidents et les touristes.

Un grand chantier attend les autorités régionales et locales, responsables de la promotion de l'attractivité résidentielle et de l'attractivité de l'investissement. Concrètement, il s'agit de doter Ben Guerdane des attributs d'une agglomération « support du développement économiques local », notamment, par le renforcement des équipements urbains et des services aux entreprises.

Une problématique d'aménagement et d'organisation urbaine

L'organisation spatiale de l'agglomération de Ben Guerdane se caractérise par la monofonctionnalité du centre principal et le développement anarchique de l'urbanisation autour des anciens noyaux ruraux périphériques. Ce modèle d'évolution a engendré d'importants dysfonctionnements, notamment la consommation excessive d'espaces aux dépens des terres agricoles, la concentration des équipements et des services dans la zone centrale, des insuffisances au niveau de l'aménagement et l'équipement des quartiers périphériques et une structuration sommaire par le réseau de voirie.

Pour lutter contre l'étalement et permettre l'organisation et le renouvellement de tissu urbain, les autorités locales doivent opter pour de nouvelles approches orientées vers la reconversion, la rénovation, l'équipement en infrastructure, l'organisation de la centralité, et le développement de la voirie structurante.

La problématique liée à la transition énergétique

Malgré l'importance du potentiel d'exploitation de l'énergie solaire, le photovoltaïque est très peu utilisé dans la commune de Ben Guerdane. Les grands projets économiques engagés dans la commune engendreront une importante demande d'énergie électrique. Ces grands projets offrent l'opportunité d'initier le processus de transition énergétique au niveau local. Ils peuvent être déclarés des projets « à énergie zéro » ou encore mieux « à énergie positive », et bénéficier des mesures d'incitation et d'encouragement dans ce secteur.

Mais la transition énergétique ne doit pas se limiter à ces deux projets précurseurs ; elle doit trouver son chemin dans d'autres secteurs, notamment dans l'agriculture (dessalement et pompage), dans les bâtiments et les équipements publics et dans le secteur résidentiel.

II.5.2-Les axes de la stratégie territoriale de Ben Guerdane

Les axes stratégiques constituent les finalités de la stratégie de développement de la commune de Ben Guerdane et par conséquent les orientations de la politique locale de développement territorial.

Les axes stratégiques ont été identifiés à la suite d'un travail de groupes consistant à effectuer une nouvelle répartition des enjeux en se basant sur les liens de complémentarité et de dépendance et ce conformément au processus participatif défini dans la méthodologie.

Les résultats suivants constituent la version améliorée du travail de base et prennent en compte les problématiques majeures de développement de la commune de Ben Guerdane

Quatre axes stratégiques ont été identifiés et validés par les participants :

- Axe1 : un pôle économique intégré dans son environnement régional et ouvert aux échanges internationaux
- Axe2 : une ville attractive (un centre de services à la population et aux entreprises)
- Axe3 : une meilleure qualité de vie pour toutes les catégories de la population et dans tous les quartiers
- Axe4 : un développement local durable

Les enjeux attenants aux axes stratégiques

Axes de développement	Enjeux
<p>Axe 1 : un pôle économique intégré dans son environnement régional et ouvert aux échanges internationaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'intégration des activités informelles dans des cadres règlementés appropriés, notamment les activités commerciales et les activités de change et d'import/export • Valorisation des atouts touristiques de la commune et promotion de la complémentarité de l'offre touristique régionale • Développement de la connexion multimodale et de l'infrastructure logistique de la commune • Développement des chaînes de valeurs dans les secteurs de l'élevage/production des viandes rouges de l'oléiculture et des produits de la pêche • Désenclavement et amélioration de l'accessibilité du territoire communal • Entretien des pistes rurales et équipement des parcours

<p>Axe 2 : une ville attractive (un centre de services à la population et aux entreprises)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration du marketing territorial et de l'attractivité de la commune• Organisation et structuration du développement urbain de la ville de Ben Guerdane• Assainissement de la situation foncière et maîtrise du foncier stratégique• Développement des services aux entreprises• Des conditions de déplacement améliorées et une meilleure accessibilité des services publics
<p>Axe3 : une meilleure qualité de vie pour toutes les catégories de la population et dans tous les quartiers</p>	<ul style="list-style-type: none">• Meilleur encadrement des jeunes pour limiter l'abandon scolaire• Adaptation de l'offre de formation professionnelle aux besoins de l'économie locale• Encadrement des jeunes et encouragement de la création de projets• Diversification et pérennisation des sources de revenu de la population• Organisation du développement et équipement des quartiers
<p>Axe 4 : un développement local durable</p>	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville• Promotion de la production des énergies renouvelables et notamment du photovoltaïque• Protection de la ville contre les inondations et extension du réseau d'assainissement• Maitrise de risques liés à la vente et au stockage du carburant de la contrebande

II.5.3-la vision territoriale

Pour ne pas réduire la vision territoriale à un slogan sans lien avec la réalité de la commune et son engagement à concevoir un futur souhaité et possible, l'approche retenue part des résultats partagés du diagnostic territorial pour formuler la vision en des termes, qui ont un sens fort pour ceux qui portent le projet, et dans lesquels les citoyens de la commune se reconnaissent et dont ils saisissent le sens facilement. En effet les axes de la stratégie constituent les objectifs globaux de la vision territoriale ; pour lui donner un sens fort, nous avons privilégié de la formuler à partir de ses objectifs globaux.

La vision est donc une formulation synthétique des axes de la stratégie de développement.

Vision territoriale de Ben Guerdane
La porte du Sahara et de la méditerranée
Ben Guerdane pôle économique intégré dans son environnement régional et ouvert aux échanges internationaux qui s'appuie sur une ville attractive et durable offrant une meilleure qualité de vie pour tous les citoyens dans tous les quartiers.

Pour assurer la cohérence entre la vision et sa déclinaison en stratégie et en plans opérationnels le travail sur la vision et les axes stratégiques a été complété par l'énoncé de principes qui guident l'opérationnalisation de la vision et la définition d'un cadre stratégique pour le développement territorial de Ben Guerdane.

Quatre grands principes sont retenus :

Principe 1 : privilégier un développement qui valorise en priorité les atouts spécifiques de la commune

Principe 2 : veiller sur la cohérence de la planification et la coopération aux différents niveaux territoriaux

Principes 3 : veiller sur l'équilibre du développement et la cohésion sociale

Principe 4 : veiller sur la résilience du territoire et sa capacité à gérer et s'adapter aux crises économiques et écologiques

III- LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

La planification est une étape importante qui permet l'articulation entre les enjeux du développement du territoire, la vision à long terme et les actions à court et moyen terme, permettant de concrétiser les résultats à atteindre. C'est le cœur du processus d'élaboration de la stratégie de développement.

La planification comporte deux parties. Une première partie stratégique qui consiste à définir avec précision les objectifs spécifiques à atteindre et une deuxième partie qui consiste à identifier et organiser dans le temps les actions permettant d'atteindre les objectifs retenus.

III.1- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques constituent une déclinaison des axes stratégiques ; chaque axe est décliné en plusieurs (en pratique entre 4 et 6) objectifs spécifiques. La formulation des objectifs porte en général sur l'offre de services et sa différenciation en fonction de la segmentation possible de la cible qui peut être, à titre d'exemple la population résidente, des futurs résidents, des entreprises, ou aussi des populations des autres régions.

Dans cette partie les objectifs spécifiques sont présentés selon les axes de la stratégie de développement territorial de Ben Guerdane.

III.1.1- un pôle économique intégré dans son environnement régional et ouvert aux échanges internationaux

Cet axe est décliné à court et moyen terme dans les objectifs spécifiques suivants :

- Promouvoir les chaînes de valeur dans le secteur des viandes rouges ;
- Promouvoir les chaînes de valeur dans le secteur de l'agriculture ;
- Valoriser et exploiter la façade littorale de la commune (Promouvoir la destination « tourisme de santé ») ;
- Promouvoir le tourisme alternatif ;
- Renforcer l'attractivité des investissements et des entreprises ;
- Améliorer l'offre de services aux passagers (au niveau du poste de Ras Jdir).

Ces objectifs sont focalisés sur la valorisation des atouts spécifiques de la commune et de ses avantages comparatifs, notamment sa localisation frontalière, ses potentialités agricoles et touristiques, son identité et sa culture commerciale. Ils visent la diversification et l'amélioration de sa résilience face aux crises résultant de la fragilité du modèle économique actuel.

La réalisation de ces objectifs nécessite, en plus des réalisations et des aménagements physiques, la collaboration de tous les acteurs du territoire et un appui considérable de la part des institutions publiques concernées.

Les grands projets engagés dans la commune de Ben Guerdane permettront d'initier une transition progressive d'une économie informelle à une économie formelle mais exposée aux facteurs conjoncturels. La réussite de ces projets est tributaire de l'effort d'accompagnement et d'animation des différents intervenants et de la stratégie marketing à mettre en mouvement.

III.1.2- Une ville attractive (un centre de services à la population et aux entreprises)

Cet axe est décliné à court et moyen terme dans les objectifs spécifiques suivants :

- Maitriser et organiser le développement urbain de l'agglomération ;
- Promouvoir l'attractivité de l'agglomération ;
- Développer et organiser les services de transport et les déplacements ;
- Valoriser et améliorer l'accessibilité des espaces publics.

Ces objectifs sont focalisés sur la promotion de l'agglomération de Ben Guerdane en une ville organisée, bien gérée et support du développement économique local, qui offre des services de qualité à la population de sa commune et aussi aux cadres, et aux entreprises. L'aménagement du territoire qui s'intéresse particulièrement à la localisation et l'organisation dans l'espace des différentes fonctions, notamment de la population, des équipements et des infrastructures, constitue le levier indispensable pour assurer la planification et la gestion de l'évolution de Ben Guerdane. Ces objectifs visent à doter la commune de Ben Guerdane des instruments et outils adéquats pour l'aménagement et la gestion de l'évolution de son territoire.

En outre, ces objectifs orientent vers l'adoption de nouveaux outils et modèles d'intervention et de coopération pour engager des grands projets de reconversion et de rénovation urbaine.

III.1.3- Une meilleure qualité de vie pour toutes les catégories de la population et dans tous les quartiers

Cet axe est décliné à court et moyen terme dans les objectifs spécifiques suivants :

- Limiter l'abandon scolaire et encadrer les jeunes ;
- Promouvoir l'emploi et l'investissement privé et la formation professionnelle ;
- Réhabiliter les quartiers et prendre en considération les besoins des catégories vulnérables ;
- Promouvoir l'accès aux services publics de proximité (dans les secteurs).

Ces objectifs sont focalisés d'une part sur l'encadrement des jeunes dans leurs parcours scolaire, leur formation et leur insertion dans le marché de l'emploi, et d'autre part sur l'amélioration des conditions de vie et de l'accès aux services publics.

Ils visent la réduction de l'abandon scolaire précoce, l'adéquation entre la formation et les besoins des entreprises, l'aménagement et l'équipement des quartiers et l'amélioration de l'accessibilité des services publics pour toutes les catégories de la population de la commune.

III.1.4- un développement local durable

Cet axe est décliné à court et moyen terme dans les objectifs spécifiques suivants

- Assurer la qualité et la durabilité de l'approvisionnement en eau de l'agglomération ;
- Promouvoir le développement urbain durable ;
- S'engager dans la transition énergétique ;
- Optimiser la valorisation et la gestion des zones sensibles ;
- Développer l'assainissement des eaux usées.

Ces objectifs sont focalisés sur la qualité du cadre de vie dans la commune sur la sensibilité des composantes du milieu naturel et aussi sur la transition énergétique dans la commune. Ils orientent l'actions particulièrement vers des interventions visant la durabilité des services à la population, l'amélioration de l'environnement urbain et la préservation des ressources naturelles rares. Tenant compte de la diversité des fonctions des composantes du milieu naturel notamment les fonctions économiques, environnementales et récréatives, les cibles de ces actions seront tous les usagers potentiels, notamment les agriculteurs, les pêcheurs et les promoteurs des activités touristiques et récréatives.

En outre ces objectifs visent la promotion de la transition énergétique dans la commune à travers des initiatives pilotes dans tous les secteurs.

III.1.5- tableau des objectifs spécifiques

Axes de développement territorial	Objectifs spécifiques
<p>Axe 1 : un pôle économique intégré dans son environnement régional et ouvert aux échanges internationaux</p>	<p>1.1- Promouvoir les chaînes de valeur dans le secteur des viandes rouges</p> <p>1.2- Promouvoir les chaînes de valeur dans le secteur de l'agriculture</p> <p>1.3-Valoriser et exploiter la façade littorale de la commune (Promouvoir la destination « tourisme de santé »)</p> <p>1.4-promouvoir le tourisme alternatif</p> <p>1.5-Renforcer l'attractivité des investissements et des entreprises</p> <p>1.6-Améliorer l'offre de services aux passagers (au niveau du poste de Ras Jdir</p>
<p>Axe 2 : une ville attractive (un centre de services à la population et aux entreprises)</p>	<p>2.1- Maitriser et organiser le développement urbain de l'agglomération</p> <p>2.2- promouvoir l'attractivité de l'agglomération</p> <p>2.3- développer et organiser les services de transport et les déplacements</p> <p>2.4- valoriser et améliorer l'accessibilité des espaces publics</p>
<p>Axe3 : une meilleure qualité de vie pour toutes les catégories de la population et dans tous les quartiers</p>	<p>3.1- limiter l'abandon scolaire et encadrer les jeunes</p> <p>3.2- promouvoir l'emploi et l'investissement privé et la formation professionnelle</p> <p>3.3- réhabiliter les quartiers et prendre en considération les besoins des catégories vulnérables</p> <p>3.4- promouvoir l'accès aux services publics de proximité (dans les secteurs)</p>
<p>Axe 4 : un développement local durable</p>	<p>4.1- Assurer la qualité et la durabilité de l'approvisionnement en eau de l'agglomération</p> <p>4.2- promouvoir le développement urbain durable</p> <p>4.3-s'engager dans la transition énergétique</p> <p>4.4- optimiser la valorisation et la gestion des zones sensibles</p> <p>4.5- développer l'assainissement des eaux usées</p>

III.2- LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action consiste à traduire les objectifs spécifiques en programmes, actions, projets et activités qui permettent la mise en œuvre de la stratégie de développement territoriale de Ben Guerdane et d'atteindre les résultats attendus. Il définit :

- Une priorisation des actions dans le temps permettant d'organiser les étapes de mises en œuvre de la stratégie et d'optimiser le rythme d'utilisation des ressources ;
- Une identification des intervenants en fonction des actions permettant de mettre en lumière les coopérations des acteurs ;
- Une identification des cadres de planification pour instaurer la cohérence entre les plans sectoriels et générer des synergies avec le plan opérationnel de la stratégie de développement territorial,
- Une estimation prévisionnelle des coûts des actions permettant d'optimiser l'affectation des ressources et d'organiser le montage financier des actions.

III.2.1- AXE 1 : un pôle économique intégré dans son environnement régional et ouvert aux échanges internationaux

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme	Moyen terme	Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
1.1- Promouvoir les chaînes de valeur dans le secteur des viandes rouges	- Création d'un abattoir pilote			Commune Organisations professionnelles	Partenariat	5000
	- Création d'une unité de conditionnement des viandes rouges			Organisations professionnelles Promoteurs privés	Partenariat	100 000
	- Création d'une unité de production des aliments pour bétail			Organisations professionnelles Promoteurs privés	Partenariat	100 000
	- Aménagement et équipement des parcours (conformément à des plan de gestion)			Organisations professionnelles Ministère de l'agriculture	PRDES	10 000
	-Création d'unités d'engraissements du bétail			Organisations professionnelles Promoteurs privés	Coopération	1000
1.2- Promouvoir les chaînes de valeur dans le secteur de l'agriculture	-Création de projets d'agriculture biologique			Organisations professionnelles Promoteurs privés Ministère de l'agriculture	Coopération	1000
	- Création d'unités de valorisation de la laine et des peaux			Organisations professionnelles Promoteurs privés Ministère de l'industrie	Partenariat	200000
	- Création de périmètre irrigués			Organisations professionnelles Promoteurs privés Ministère de l'agriculture	Partenariat	5000
1.3-Valoriser et exploiter la façade littorale de la commune (Promouvoir la destination « tourisme de santé »)	- Elaboration d'un schéma d'aménagement touristique du littoral de Ben Guerdane (peut être traité dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'aménagement de l'agglomération de Ben Guerdane)			Ministère du tourisme	PRDES	200
	-Création de villages de santé (polycliniques -Thalassothérapie – loisirs et récréation)			Promoteurs privés	Partenariat	300 000
	- Création d'un parc d'animation aquatique			Promoteurs privés	Partenariat	5000
	- Rencontres annuelle du tourisme de santé			Organismes professionnels Institutions publiques concernées Commune	Coopération	300 000
1.4-promouvoir le tourisme alternatif	- Elaboration d'une stratégie de marketing touristique			Organismes professionnels Services de tourisme Commune	Partenariat	150
	- Aménagement et équipement du circuit de tourisme écologique à Sidi Toui (Hébergements, services, sentiers, points d'observation, etc. .)			Organismes professionnels Services de tourisme Commune Associations touristiques	Partenariat	10 000
	- Revêtement de la route L (Ben Guerdane – Sidi Toui)			Ministère de l'équipement	PRDES	15 000
	- Aménagement et équipement du circuit de tourisme culturel (Borj Stil, Borj El Bibane, Marabouts, sites archéologiques, etc.)			Organismes professionnels Services du tourisme et de la culture Commune Associations touristiques	Partenariat	10 000
1.5-Renforcer l'attractivité des investissements et des entreprises	- Elaboration d'une stratégie de Marketing commune aux zones industrielles et à la zone commerciale et logistique			Société de gestion de la zone franche Société de gestion de la zone industrielle Commune Organisations professionnelles Institutions publiques concernées	Partenariat	200
	- Organisation d'un forum annuel de l'investissement transfrontalier			Société de gestion de la zone franche Société de gestion de la zone industrielle Commune Organisations professionnelles Institutions publiques concernées	Coopération	5000
	- Création d'une foire commerciale permanente			Société de gestion de la zone franche Commune Institutions publiques concernées	Partenariat	50 000
	-Alimentation des zones économiques en gaz naturel			STEG	PRDES	20 000
	-Création d'un centre commercial moderne			Commune Promoteurs privés	Partenariat	50 000

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme			Moyen terme			Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
1.6-Améliorer l'offre de services aux passagers (au niveau du poste de Ras Jdir)	- Création d'une zone de services (Aires de repos, restaurants, cafés, hôtels, etc.)							Office national des postes frontaliers	PRDES	500
	- Création de bureaux d'informations, de réservations et de change							Office national des postes frontaliers	PRDES	1000
	- Création d'un free shop							Promoteur privé	Partenariat	10 000
	- Renforcement et embellissement de la route N1 Ben Guerdane-Ras Jdir (route express)							Ministère de l'équipement	PRDES	15 000
Total										564 054

III.2.2- AXE 2 : une ville attractive (un centre de services à la population et aux entreprises)

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme	Moyen terme	Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)	
2.1- Maîtriser et organiser le développement urbain de l'agglomération	- Elaboration d'un schéma directeur d'aménagement de l'agglomération de Ben Guerdane	■	■		Commune Ministère de l'équipement	PIC	120
	- Elaboration du plan d'aménagement urbain de Ben Guerdane	■	■		Commune	PIC	100
	- Elaboration des plans d'aménagement urbain de Neffatia et Chahbania	■	■		Commune	PIC	80
	- Opération de rénovation de la zone centrale de Ben Guerdane (promotion des services du niveau supérieur : banques, études et conseils, hôtellerie urbaine, etc.)			■	Commune Promoteurs privées	Partenariat	200 000
	- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie foncière locale	■	■		Commune Ministère des domaines de l'état	Partenariat	30
2.2- promouvoir l'attractivité de l'agglomération	- Création de deux centres secondaires (Réhabilitation, aménagement et équipement)	■	■		Commune	PIC	10 000
	- Création d'un centre secondaire à Neffatia (Réhabilitation, aménagement et équipement)	■	■		Commune	PIC	5 000
	- Création de trois arrondissements municipaux (dans les centres secondaires)	■	■		Commune	PIC	450
	- Création de trois maisons de services dans les centres secondaires (peuvent être créées dans les arrondissements municipaux)	■	■		Commune	PIC	150
	-Réalisation d'opérations de promotion immobilière résidentielle dans les centres secondaires (y compris l'habitat social)	■	■		Promoteurs privés	Partenariat	150 000
2.3- développer et organiser les services de transport et les déplacements	Elaboration du plan de déplacement urbain de l'agglomération de Ben Guerdane	■	■		Commune Services du ministère du transport	PRDES	100
	- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de circulation (signalisation, aménagement des voies et des carrefours, aménagement et organisation du stationnement, etc.)	■	■		Commune	PIC	2000
	- Création de lignes de transport public urbain entre le centre principal et les centres secondaires (possibilité recourir à des sociétés privées)	■	■		Commune Organismes professionnel Société régionale de transport	Partenariat	(-)
	- Mise en place d'un services de transport urbain scolaire	■	■		Société régionale de transport	PRDES	(-)
2.4- valoriser et améliorer l'accessibilité des espaces publics	- Programme d'aménagement et de valorisation des voies urbaines structurantes (embellissement, accessibilité, organisation de l'occupation, hygiène et sécurité)	■	■		Commune Organisations professionnelles Associations locales	Partenariat	500
	- Aménagement et équipement des espaces verts et des jardins du centre-ville (prévoir éventuellement la concession de la gestion et l'exploitation à des jeunes promoteurs locaux)	■	■		Commune	PIC	500
Total						269 030	

III.2.3- AXE 3 : une meilleure qualité de vie pour toutes les catégories de la population et dans tous les quartiers

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme		Moyen terme		Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
3.1- limiter l'abandon scolaire et encadrer les jeunes	- Création d'unités d'encadrement et d'orientation dans les lycées et les collèges	■				Ministère de l'éducation Associations	Partenariat	200
	- Compagnes d'information des jeunes sur les offres locales de formation professionnelle	■	■	■	■	Commune Associations Institutions publiques concernées	Partenariat	200
	- Organisation des compétitions culturelles et sportives inter établissements scolaires au niveau local	■	■	■	■	Ministère de l'éducation Ministère de la jeunesse et des sports Commune	Partenariat	(-)
3.2- promouvoir l'emploi et l'investissement privé et la formation professionnelle	- Elaboration d'un plan local de formation professionnelle (adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises)	■				Ministère de l'emploi Organisations professionnelles concernées	PRDES	100
	- Création d'un centre d'affaires (formation et accompagnement des porteurs de projets)		■			Organisations professionnelles Institutions publiques concernées	PRDES	200
	- Création d'une zone de services et de petits métiers (en prévision des besoins d'externalisation de certaines activités des entreprises)			■	■	Commune Région	PIC	2000
	- Création d'un institut supérieur de formation dans les métiers du commerce, du transport et de la logistique			■		Ministère de l'enseignement supérieur	PNDES	10 000
	- Création d'un guichet unique pour la création de nouveaux projets économiques	■				Ministère de l'emploi Ministère de l'industrie Ministère des finances	Coopération	(-)
3.3- réhabiliter les quartiers et prendre en considération les besoins des catégories vulnérables	Création d'un complexe culturel et de jeunesse (coopération transfrontalière)		■			Commune Ministère de la culture	PRDES	5 000
	- création d'un centre d'intégration des personnes ayant des besoins spécifiques			■		Commune Associations Ministère des affaires sociales	PRDES	2 000
	- Aménagement et équipement d'espaces récréatifs pour les personnes ayant des besoins spécifiques dans les espaces récréatifs de proximité	■	■	■	■	Commune Associations	PIC	200
3.4- promouvoir l'accès aux services publics de proximité (dans les secteurs)	- Création de trois centres de santé intermédiaire dans les centres secondaires	■				Ministère de la santé	PRDES	6 000
	- Création des classes préparatoires dans toutes les écoles	■	■	■	■	Ministère de l'éducation	PRDES	200
	- Création de jardins d'enfants	■	■	■	■	Commune Associations Porteurs de projets	Partenariat	1000
	- Création d'espaces récréatifs de proximité dans les quartiers (Jardins, espaces de jeux, terrains de sport, etc.)	■	■	■	■	Commune Associations	PIC	2000
	- Création de salles de sport dans les centres secondaires (2 salles omnisports)	■				Ministère de la jeunesse et des sports	PRDES	15 000
Total							44 100	

III.2.4- AXE 4 : un développement local durable

Objectif spécifique	Projet/action	Court terme				Moyen terme				Intervenants	Cadre de planification	Coût (1000DT)
4.1- Assurer la qualité et la durabilité de l'approvisionnement en eau de l'agglomération	- Elaboration du plan directeur d'alimentation en eau potable de l'agglomération de Ben Guerdane	█	█	█	█	█	█	█	█	SONEDE	PRDES	200
	- Programme de rénovation et d'extension du réseau d'alimentation en eau potable	█	█	█	█	█	█	█	█	Commune SONEDE	PRDES	2 000
	- Programme de construction de citernes pour la collecte des eaux pluviales	█	█	█	█	█	█	█	█	COMMUNE Associations locales Ministère de l'environnement	PRDES	1 000
4.2- promouvoir le développement urbain durable	- Organisation de concours d'idées pour des projets durables dans les quartiers(annuel)	█	█	█	█	█	█	█	█	Commune Associations environnementales	Coopération	200
	- Réalisation des projets durables gagnants (au moins un projet par an)	█	█	█	█	█	█	█	█	Commune Associations environnementales	Coopération	1000
4.3-s'engager dans la transition énergétique	- Programme d'équipement des logements en installations photovoltaïques	█	█	█	█	█	█	█	█	STEG ANME Institutions publiques concernées	PRDES	2 000
	- Programme d'équipement des administrations et des équipements publics en installations photovoltaïques	█	█	█	█	█	█	█	█	STEG ANME Institutions publiques concernées	PRDES	2 000
	- Programme pilote de dessalement (en utilisant l'énergie solaire) des eaux pour usage agricole	█	█	█	█	█	█	█	█	ANME Institutions publiques concernées	PRDES	5 000
4.4- optimiser la valorisation et la gestion des zones sensibles	- Elaboration d'un schéma de gestion et de valorisation du lac d'El Bibane	█	█	█	█	█	█	█	█	APAL	PRDES	100
	- élaboration du plan d'occupation de la plage (Marsa)	█	█	█	█	█	█	█	█	APAL	PRDES	50
	- Elaboration et mise en œuvre des plans de gestion des parcours dégradés	█	█	█	█	█	█	█	█		PRDES	30 000
4.5- développer l'assainissement des eaux usées	- Programme d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées	█	█	█	█	█	█	█	█	Commune ONAS	PIC	10 000
	- Projets de réutilisations des eaux traités dans l'irrigation	█	█	█	█	█	█	█	█	ONAS Ministère de l'agriculture Organisations professionnelles	PRDES	5000
	- Elaboration et mise en œuvre du plan de protection de l'agglomération de Ben Guerdane contre les inondations	█	█	█	█	█	█	█	█	Commune Ministère de l'équipement	PRDES	5000
Total		█	█	█	█	█	█	█				63 550

III.2.5- Synthèse du plan d'action

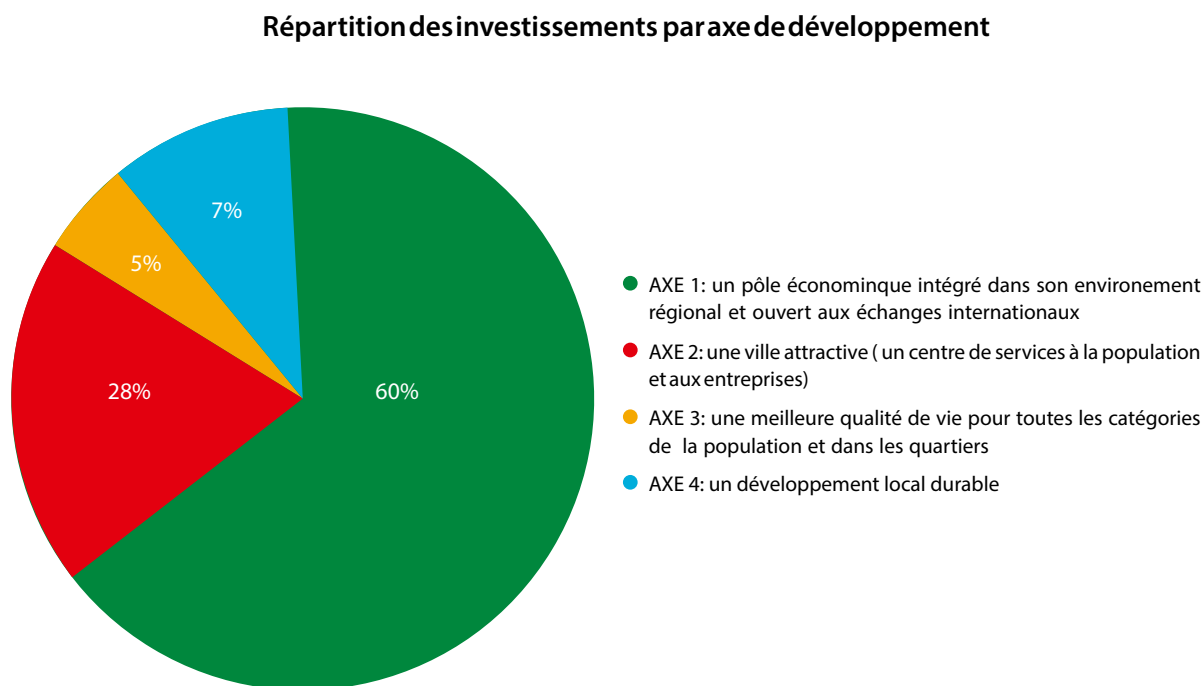
Le plan d'action constitue une déclinaison des actions à l'horizon 2030. Les estimations des investissements sont indicatives ; il s'agit d'approximations qui devront être précisées par des études de faisabilité financière.

Tableau N° 15 : Répartition du nombre de projets par axe et par source de financement

Axe de développement	Nombre de projet par catégorie				Total
	Projet régionaux (PRDES)	Projets communaux (PIC)	Projets en partenariat	Projets de coopération	
Axe 1	7	0	14	4	25
Axe 2	2	9	4	0	15
Axe 3	9	3	6	0	18
Axe 4	11	1	0	2	13
Total	29	13	24	6	71

La répartition des investissements par axe de développement montre l'importance des investissements de l'axe économique avec 60% du total du coût prévisionnel.

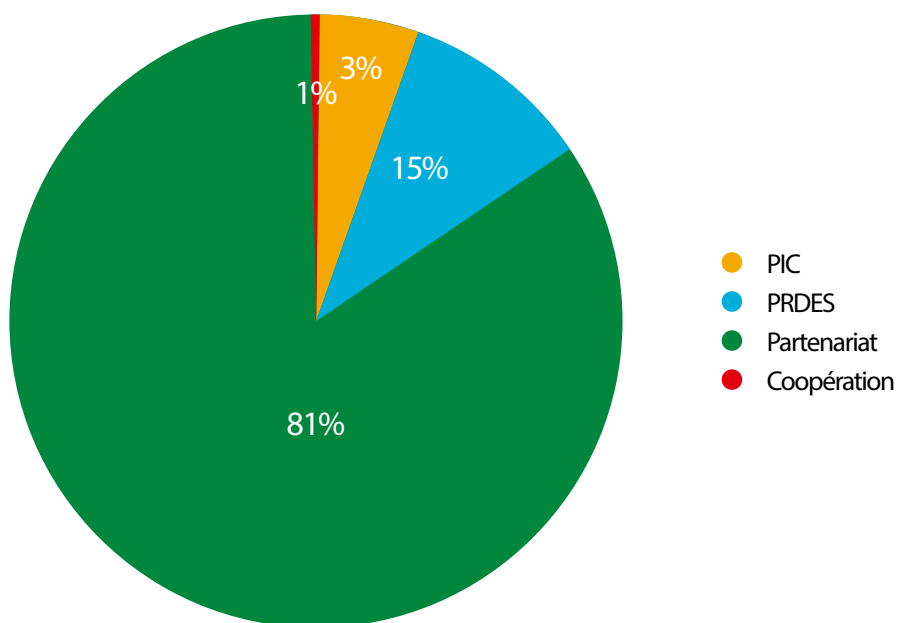
Illustration 11 : Répartition des investissements par axe de développement



La plupart des investissements économiques seront réalisées par le secteur privé, en partenariat avec les sociétés de gestion, les organismes professionnels et les institutions publiques concernées.

Tableau N°16 : Répartition des investissements selon le cadre de planification

	PIC	PRDES	Partenariat	Coopération	Total (1000DT)
AXE 1	0	46 700	510 350	7 000	564 050
AXE 2	18 400	100	250 530	0	269 030
AXE 3	4 200	38 500	1 400	0	44 100
AXE 4	10 000	52 350	1 200	0	63 550
Total (1000DT)	32 600	137 650	763 480	7 000	940 730

Illustration 12 : Répartition des investissements selon le cadre de planification**Répartition des investissements selon le cadre de planification**

IV- LE PILOTAGE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

IV.1- LA STRUCTURE DE PILOTAGE

La stratégie de développement territorial est un processus continu. Il ne suffit pas d'élaborer une stratégie pour engager le développement de la commune. Cette stratégie doit être pilotée par les acteurs locaux engagés dans le portage du projet et son élaboration, et dans la coopération pour son opérationnalisation et la mise en œuvre des actions.

Il n'y a pas de solutions toutes faites en matière de pilotage des stratégies de développement territorial. Les moyens et les ressources des partenaires, notamment de la commune, le paysage organisationnel très divers avec des acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile, ainsi que la diversité des actions inscrites dans le projet de développement territorial doivent être pris en compte lors de la mise au point de la structure de pilotage.

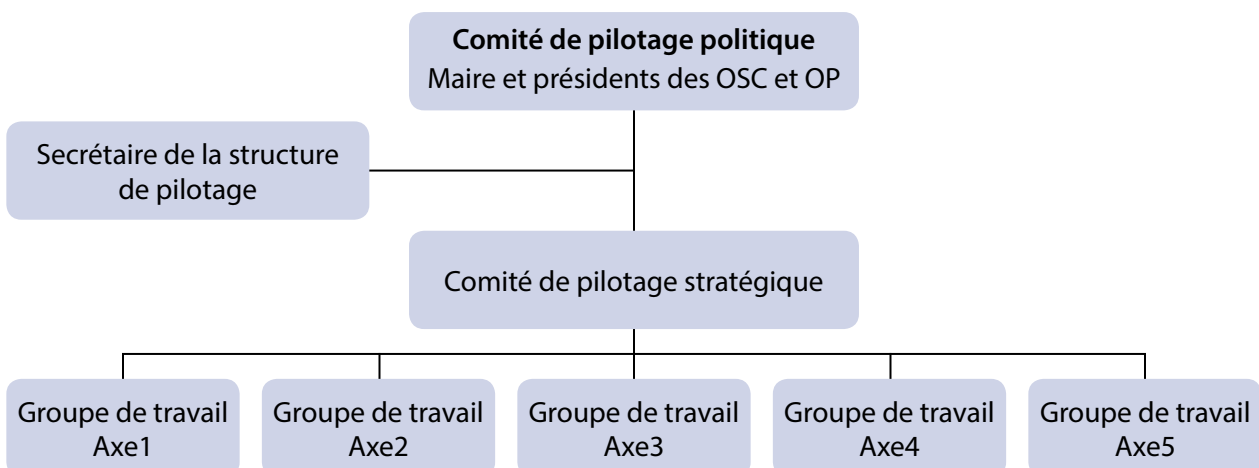
Dans le cas de la commune de Ben Guerdane, la stratégie de développement territorial est portée essentiellement par les acteurs locaux qui partagent la même vision et adhèrent aux mêmes objectifs et s'engagent à contribuer à la réalisation des actions identifiées. Cependant ces acteurs locaux ont peu de moyens et de ressources qui peuvent être affectés à la structure de pilotage. Le personnel est occupé dans la gestion quotidienne des services et n'ont pas le temps de faire le travail d'animation de la stratégie de développement.

Ainsi l'essentiel des activités de pilotage de la stratégie seront assurées de manière collaborative et devront s'inscrire dans un système de coopération permanent.

Par ailleurs, la structure de pilotage prend en compte les trois dimensions de la stratégie de développement territorial : la dimension politique, la dimension stratégique et la dimension opérationnelle. Ces trois niveaux déterminent l'organisation de la structure de pilotage.

En effet, la stratégie de développement n'est pas un document ; c'est avant tout une démarche qui se concrétise dans un document. L'opérationnalisation de la stratégie fait partie intégrante de la démarche de développement de la commune ; elle s'intéresse particulièrement à la mise en œuvre et au suivi/évaluation de la démarche.

Illustration 13 : Organisation de la structure de pilotage



Un niveau politique : décision relatives aux accords de partenariat et de coopération, à la coordination avec les autorités régionales et nationales, aux ajustements de la stratégie et aux conflits fondamentaux.

Un niveau stratégique : décision relatives à l'atteinte des objectifs, et à l'avancement du projet.

Un niveau opérationnel : décision relatives à la mise en œuvre de mesures dans le cadre de la stratégie, fournit les éléments de décision requis au niveau stratégique, ce niveau est structuré par axe de développement territorial.

IV.2- ROLES ET RESPONSABILITES DE LA STRUCTURE DE PILOTAGE

Dès lors que la structure de pilotage a été définie et les niveaux de pilotage sont organisés, il convient de décrire précisément :

- Les missions et les responsabilités de chaque instance au différent niveaux ;
- La composition de chaque instance aux différents niveau ;
- Les modalités d'organisation et de fonctionnement dans chaque niveau.

IV.2.1- Le comité de pilotage politique

COMITE DE PILOTAGE POLITIQUE	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Valider la stratégie de développement de la commune ; - Valider l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'ensemble de la structure de pilotage - Coordonne la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial ; - Conduire la coordination et les négociation avec les services de l'état.
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver la stratégie de développement territorial et propositions visant sa mise à jour et son amélioration - Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial - Examiner les projets de partenariat et de coopération pour la mise en œuvre d'action inscrites dans le plan d'action de la stratégie de développement territorial - Coordonner l'insertion des projets de la stratégies de développement territorial dans les plans et programmes sectoriels au niveau local, régional et national - Examiner toutes les initiatives des groupes de travail et du comité stratégique susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial - Gérer les conflits fondamentaux en lien avec les projets de la stratégie de développement territorial - Mobiliser des ressources financières pour la mise en œuvre de la stratégie

Composition	<ul style="list-style-type: none"> - Le maire de la commune de Ben Guerdane : Président - 4 à 5 membres résidents d'OSC et de OP - Membre de l'assemblée des représentants du peuple - Le président du comité de pilotage peut en cas de besoin convoquer toute personne, association ou organisation professionnelle dont la présence est jugée aux travaux
Modalités de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Se réunit sur convocation du président tous les 6 mois et délibère en présence des deux tiers de ses membres au minimum ; - Le comité de pilotage politique délibère sur les questions qui lui sont transmises par le comité stratégique ; - Le secrétariat général de la commune assure le secrétariat de comité de pilotage politique

IV.2.2- Le comité de pilotage stratégique

COMITE DE PILOTAGE STRATEGIQUE	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le comité de pilotage politique dans le suivi et la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial ; - Coordonner les activités des groupes de travail ; - Exécuter des décisions du comité de pilotage politique ;
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner les mises à jour et les modifications de la stratégie de développement territorial ; - Veiller à la définition et la planification des actions de coopération entre les acteurs locaux ; - Valider les plans d'actions des groupes de travail ; - Coordonner et appuyer les activités des groupes de travail ; - Préparer le rapport de suivi et évaluation pour le comité de pilotage politique ; - Organiser la communication avec les citoyens et la société civile ; - Assurer le conseil aux groupes de travail par des experts locaux et des universitaires
Composition	<ul style="list-style-type: none"> - 4 membres élus ou membres de comités directeurs des OSC ou OP - Un des élus membres de ce comité est désigné par le comité de pilotage politique pour coordonner les travaux du comité de pilotage stratégique ; - Chaque membre du comité de pilotage stratégique assure la coordination des activités de l'un des groupes de travail - Le coordinateur du comité de pilotage stratégique peut en cas de besoin convoquer le secrétaire général de la commune ou les chefs des services de la municipalité
Modalités de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Le comité de pilotage stratégique se réunit tous les trois mois ; - Des réunions exceptionnelles peuvent être organisées à la demande du coordinateur ; - Les décisions de ce comité sont consensuelles.

IV.2.3- Les groupes de travail

LES GROUPES DE TRAVAIL	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer et réaliser les activités ; - Veille et gestion des informations ;
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le plan d'action du groupe de travail ; - Identifier les activités et évènements qui seront réalisés dans le cadre de la coopération entre les acteurs locaux ; - Planifier les activités de coopération ; - Elaborer des fiches d'action (définition des activités) ; - Réaliser les activités et les évènements ; - Assurer la communication et la sensibilisation envers les citoyens ; - Tenir les tableaux de bord de suivi et évaluation de la stratégie ; - Partager l'information et échanger sur les thèmes du développement territorial ; - Elaborer régulièrement le rapport d'activité du groupe de travail.
Composition	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de 6 à 12 personnes (élus, citoyens, membres d'associations ou d'organisations professionnelles - Un coordinateur membre du comité stratégique
Modalités de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Les livrables des groupes de travail sont validés par le comité de pilotage stratégique - Fonctionnement en groupe de travail participatif

IV.2.4- Le secrétariat du comité de pilotage

SECRÉTARIAT DU COMITÉ DE PILOTAGE	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétariat du comité de pilotage politique - Soutien aux comités de la structure de pilotage
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir l'ordre du jour des comités de pilotages - Documentation et archivage des PV des réunions des comités de pilotage - Apporter le soutien aux comités de pilotages stratégiques et aux groupes de travail - Fournir les informations relatives à la commune - Se référer à la stratégie de développement lors de la préparation des plans d'investissement et des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire - Assurer la communication interne sur la stratégie de développement territorial - Mettre à la disposition des équipes techniques les locaux et les moyens de fonctionnement - Assurer la coordination entre la structure de pilotage et l'administration municipale - Assurer le suivi de l'exécution des décisions du comité de pilotage politique

Composition	<ul style="list-style-type: none"> - Le secrétaire général de la commune - Les responsables des services concernés
Modalités de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Se réunit sur convocation du secrétaire général une fois par mois en présence du coordinateur du comité de pilotage stratégique - Des réunions exceptionnelles peuvent être organisées à la demande du comité de pilotage stratégique

IV.3- OUTILS ET INSTRUMENTS DE PILOTAGE

Il existe plusieurs outils qui peuvent être utilisés aux différents niveaux de la structure de pilotage pour faciliter le travail et fournir des informations d'aide à la prise de décisions ; parmi ces outils les fiches d'actions et les tableaux de bord stratégiques sont vivement indiqués dans le contexte de la commune de Ben Guerdane.

IV.3.1- Les tableaux de bord de pilotage

Les tableaux de bord permettent dans une structure de pilotage, à travers des indicateurs synthétiques de suivre la mise en œuvre de la stratégie afin de prendre les décisions les plus pertinentes. Ils doivent être fonctionnels au regard des objectifs du pilotage et adaptés à la complexité du projet.

Pilotage politique

Au niveau du pilotage politique l'objectif principal est de s'assurer de l'insertion des programmes et actions de la stratégie de développement territorial de Ben Guerdane dans les cadres de planification respectifs. Les décisions du comité de pilotage porteront sur la coopération des acteurs locaux et sur la coordination avec les services de l'état.

Ainsi l'indicateur sera le nombre de projets insérés dans les cadres de planifications respectifs qui sont :

- Le plan régional/national
- Les plans sectoriels
- La coopération entre les acteurs locaux
- Le partenariat entre acteurs

Le suivi sera semestriel, en concordance avec la tenue du comité de pilotage politique.

Les valeurs que prend l'indicateur sont :

- Valeur cible : nombre de projets selon le plan d'action de la stratégie
- Valeur d'avancement : nombre de projets effectivement insérés dans les cadres de planification respectif

Tableau N° 15 : Répartition du nombre de projets par axe et par source de financement

Axe stratégique	Cadre de planification	Semestre 1		Semestre 1	
		Valeur cible	Valeur d'avancement	Valeur cible	Valeur d'avancement
Axe 1	Le plan régional/national				
	Les plans sectoriels				
	La coopération entre les acteurs locaux				
	Le partenariat entre acteurs				

Pilotage stratégique

Le pilotage stratégique focalise sur les projets insérés dans les cadres de planification respectifs et s'intéresse particulièrement à l'avancement dans la réalisation des projets. Le suivi sera trimestriel par projet et porte sur l'indicateur d'état d'avancement.

Cet indicateur sera renseigné par l'une des valeurs suivantes avec l'indication des dates correspondantes :

- Projet en cours d'études
- Projet en exécution
- Projet réalisé
- Projet fonctionnel

Tableau N°18: Modèle de tableau de bord de pilotage stratégique

Projet	Trimestre 1				Trimestre 2
	Étude	Exécution	Réalisé	Fonctionnel	
Projet 1 :					
Projet 2 :					

IDEMA•

INITIATIVE POUR UNE DÉCENTRALISATION
EFFICIENTE ET DES MUNICIPALITÉS ATTRACTIVES

Immeuble IRIS, 3^{ème} étage rue du Lac Malären, Tunis, Tunisie
Tel : +216 71 860 245 / +216 71 860 243 / Fax : +216 71 860 242
Email : cilg@cilg-international.org - Site web : www.cilg-international.org